



Caroline Galland, *Pour la gloire de Dieu et du Roi. Les récollets en Nouvelle-France aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Paris, Cerf, 2012, 528 p., ISBN 978-2-204-09426-9

Frédéric Meyer

DANS **REVUE D'HISTOIRE MODERNE & CONTEMPORAINE** 2013/1 n° 60-1 , PAGES 186 À 187
ÉDITIONS **BELIN**

ISSN 0048-8003

ISBN 9782701181028

DOI 10.3917/rhmc.601.0186

Date de mise en ligne : 19/08/2013

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-d-histoire-moderne-et-contemporaine-2013-1-page-186?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour Belin.

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur cairn.info/copyright.

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

Comptes rendus

PEKKA HÄMÄLÄINEN,

L'empire comanche,

Toulouse, Anacharsis, 2012., 599 p.,

ISBN 978-2914777841

Après avoir traduit le livre de Richard White, *Le Middle Ground* (cf. *RHMC*, 57-1, janvier-mars 2010), les éditions Anacharsis nous proposent la version française d'un autre ouvrage au succès

international, *L'empire comanche* (2008, Yale University Press), traduit par Frédéric Cotton, avec une préface du même Richard White. Lauréat d'une liste impressionnante de prix aux États-Unis et au Canada, une douzaine au total, ce livre de Pekka Hämäläinen – aujourd'hui professeur d'histoire américaine à l'Université d'Oxford – semble devoir s'imposer comme la nouvelle référence incontournable de la *New Indian History*, qui se développe depuis près d'une quarantaine d'années en Amérique du Nord, sur la base d'un rejet des thèses évolutionnistes et primitivistes, longtemps prédominantes, et d'une prise en compte des Indiens comme acteurs historiques à part entière, dotés de leur propre « *agency* » (cf. p. 30).

L'empire comanche témoigne de la façon la plus radicale de ce « tournant indigène » dans la réécriture de l'histoire nord-américaine. Sous les dehors d'une narration au demeurant fort classique (puisqu'on assiste à l'ascension, à la grandeur et à la décadence d'un empire), P. Hämäläinen se livre en effet à un très habile contre-récit de l'histoire américaine traditionnelle. Comme l'atteste le titre de l'ouvrage, provocateur – mais pleinement assumé d'un bout à l'autre –, il nous convie à une étape supplémentaire dans l'entreprise historiographique de réévaluation de la sémantique de la rencontre entre Européens et Amérindiens. À partir des années 1970, les (ethno-) historiens ont cherché à tourner le dos au vocabulaire colonialiste de la conquête (« Frontière », « *wilderness* », etc.), mais, observe l'auteur, « aussi important que ce tournant rénovateur ait pu être, il n'est cependant pas achevé. Les changements ont trop souvent été plus cosmétiques que véritablement correcteurs. Les historiens ont assaini le lexique et révisé les manuels pour éclairer les subtilités des rencontres coloniales, mais les lignes générales de l'histoire sont très largement demeurées intactes » (p. 30). Se voulant une histoire renouvelée des « *borderlands* » (cf. p. 32-34), notamment parce qu'il contourne un double écueil téléologique – le primat de cadres chronologiques euro-péo-centrés et l'impensé des frontières nationales (actuelles) –, *L'empire comanche* peut être situé dans le courant de l'histoire dite « continentale » qui, en contrepoint de l'histoire atlantique, entend faire l'histoire de l'Amérique et de ses sociétés (allochtones ou autochtones) depuis l'intérieur du continent, c'est-à-dire là où les interactions des peuples amérindiens avec les Européens ont longtemps été plus limitées, et là où ces peuples, de fait, ont pu généralement dicter leurs termes aux prétendus colonisateurs – leurs espaces de vie n'étant plus perçus, selon le credo de la nouvelle histoire des *Borderlands*, comme des périphéries, mais comme des centres. Loin des couplets habituels sur la Frontière (turnerienne), où l'Indien n'est vu que comme un obstacle provisoire à l'établissement programmé de la civilisation (et de la nation) anglo-américaine, ou bien comme un formidable catalyseur des vertus états-uniennes, le livre n'étudie guère l'expansion euro-américaine mais se focalise sur l'expansion spectaculaire d'un peuple amérindien qui, écrit l'auteur, jouissait de capacités d'adaptation exceptionnelles et qui fut capable, pendant un siècle et demi, de se réinventer sans cesse.

Chasseurs-cueilleurs apparentés aux Shoshones, les Comanches s'autonomisent comme groupe distinct au tout début du XVIII^e siècle, lors de leur migration dans les Grandes Plaines du Sud, où ils établissent, entre 1750 et 1850, une vaste « domination impérialiste » (p. 31), à la fois militaire, politique, économique et culturelle, qui repose sur la prédation externe (extraction de richesses matérielles, de chevaux et de captifs), sur des talents de diplomatie, sur une grande fibre commerciale et sur une économie mixte de chasse (au bison) et d'élevage (des chevaux). Spécialiste d'histoire environnementale, P. Hämäläinen nous explique brillamment le développement comme les contraintes de ce pastoralisme équestre, dépendant de l'abondance des herbages – véritable talon d'Achille de cette domination –, et qui a vu les Comanches posséder jusqu'à 120 000 chevaux. Au nombre de 30 ou 40 000 à leur apogée, ces Indiens n'auraient pas simplement établi leur hégémonie dans les Plaines du Sud, ils y auraient aussi bâti un empire colonial, en vassalisant d'autres peuples autochtones ainsi que des colonies européennes, dont les Texas et Nouveau-Mexique espagnols, réduits ici à l'état d'« États clients tributaires », d'« arrière-pays exploités par le pillage, et pourvoyeurs d'échanges commerciaux, d'alliés militaires, de technologies et d'esclaves » (p. 24). Dans ce livre foisonnant, qui s'attache à renverser les perspectives habituelles, ce sont les Comanches qui « se propagent, règnent et prospèrent », tandis que les Européens « se défendent, battent en retraite et luttent pour survivre » (p. 21). Pendant plus d'un siècle, jusqu'à la conquête américaine des années 1870, les Comanches forment donc le principal acteur historique de ce que l'historiographie a convenu d'appeler la région du « Sud-Ouest » (à cheval sur le Mexique et les États-Unis actuels) qui, avance l'auteur, fut une « création comanche, un monde indigène où les rivalités coloniales n'étaient souvent que les remous de surface du courant sous-marin plus profond et plus fort de l'impérialisme comanche » (p. 35). Le livre, de la sorte, agit tel un formidable antidote à la téléologie – la puissance de l'empire comanche ne préjuge pas de sa chute et donc de la défaite (militaire) des Indiens – et à l'eurocentrisme : parler d'empire, au fond, semble nous obliger à prendre au sérieux la puissance des Comanches et l'efficacité de leur système de domination.

On peut certes s'interroger sur la pertinence heuristique du concept d'empire : nous permet-il de mieux comprendre la société comanche et son expansion au cours des XVIII^e et XIX^e siècles ? Ce n'est pas si sûr. Le livre, à vrai dire, est traversé par une tension qui n'est pas toujours résolue, puisque tout en reconnaissant l'émiettement politique des Comanches (p. 436 : « vaste collection de bandes relativement autonomes » ; p. 562 : « pas une entité rigoureusement structurée »), l'auteur valorise leur capacité à mener une politique extérieure unifiée, planifiée et coordonnée (p. 178 : « éléments centralisateurs importants et incontournables » ; p. 181 : « solides institutions centralisées », etc.). Le fait d'affirmer que ledit empire était animé par un « véritable projet de colonisation » (p. 63) n'est-il pas contradictoire avec celui d'écrire que les Comanches n'étaient « pas des impérialistes conscients avec un ordre du jour expansionniste pré-établi » (p. 549) ? Ailleurs, l'auteur concède également que les Comanches furent « des bâtisseurs d'empire qui n'avaient pas de stratégie impériale globale » (p. 42), mais à aucun moment il ne cherche à véritablement questionner l'idée qu'il existe bel et bien un « empire » comanche – la thèse est martelée avec vigueur dès la première page –, comme peuvent le faire désormais les historiens des empires coloniaux européens, tentés par exemple, pour signifier le caractère fluide et feuilleté de ces constructions politiques, de parler de « formations impériales ». Ne pourrait-on pas, sans trahir l'idée de la puissance militaire et économique des Comanches, se contenter d'évoquer

l'existence d'une confédération plus ou moins lâche qui aurait reposé sur un pacte de non-agression interne ?

L'ethnohistoire nord-américaine, ce livre l'atteste, se trouve actuellement travaillée par la propension à retrouver chez les « autres » des formes culturelles et politiques dont l'Occident n'aurait pas l'apanage : sens de l'histoire, État, empire, colonialisme, etc. En réifiant la notion d'empire, *L'empire comanche* s'apparente un peu à certains travaux qui, dans une veine idéaliste-multiculturaliste, ont cru retrouver dans les formes politiques iroquoises, de type confédératif, le modèle de la constitution américaine. Ajoutons que la démonstration du livre aurait peut-être été plus convaincante si l'auteur avait tenté de mieux étayer la thèse (implicite) de l'exceptionnalité des Comanches, et ce en comparant leur modèle expansionniste avec celui d'autres groupes amérindiens hégémoniques d'Amérique du Nord (cf. toutefois ses remarques p. 23, 541, 543).

La « rénovation » historiographique proposée par cet ouvrage s'accompagne d'un rejet implicite de l'anthropologie classique, au profit d'une vision éminemment rationaliste des agissements amérindiens. Les Comanches sont avant tout décrits comme des entrepreneurs guidés par la force de l'« économie de marché » (p. 23), leur expansionnisme aurait une nature « essentiellement commerciale » (p. 393), un fondement nettement matérialiste (obtenir de la nourriture et de la main-d'œuvre, contrôler des ressources, conquérir des marchés, etc.). Il n'est pas jusqu'aux viols en public de captives, lors des foires de Taos, qui ne soient destinés selon l'auteur à « générer des marchés » (p. 91). En usant sans cesse de la variable économiste/utilitariste comme grille d'analyse de l'expansionnisme comanche, P. Hämmäläinen a tendance, même s'il s'en défend (cf. p. 43-45), à aplanir les différences culturelles entre Euro-Américains et Amérindiens (selon une inclination aujourd'hui fort commune dans le champ de l'ethnohistoire nord-américaine). Il est redevable aux approches mettant en avant une sorte de rationalité économique universelle de l'action humaine. La question de l'ethos guerrier de la société comanche, si elle n'est pas éludée, se trouve ainsi reléguée au second plan. Le chapitre 6 (« Les enfants du Soleil ») vient toutefois très heureusement répondre à certaines de nos attentes en la matière. Délaissant pour un temps le thème de la « politique extérieure », qui occupe les cinq chapitres précédents, il nous plonge avec brio au cœur du monde social comanche, embrassant notamment les questions centrales de la captivité et de l'esclavage, mais aussi celles des stratifications sociales et du prestige social, analysé comme l'un des moteurs de l'activité prédatrice (p. 427-428).

Parce qu'il nous invite à relire sous un nouveau jour certains aspects de l'histoire américaine, parce qu'il s'appuie sur une thèse forte qui suscite le débat, mais aussi parce qu'il est porté par un remarquable sens du récit, *L'empire comanche* est un livre passionnant. L'avenir nous dira s'il installe durablement la catégorie d'« empire » dans le champ des études amérindiennes.

GILLES HAVARD
CENA-CNRS

CAROLINE GALLAND,

Pour la gloire de Dieu et du Roi. Les récollets en Nouvelle-France aux XVII^e et XVIII^e siècles,
Paris, Cerf, 2012, 528 p., ISBN 978-2-204-09426-9

L'historiographie des franciscains récollets n'est pas abondante, et on ne peut que se réjouir que la collection *Histoire religieuse de la France*, aux éditions du Cerf, publie cette thèse. Le pari était

doublément ambitieux : parce que les récollets ne sont pas un ordre qui a laissé autant de traces que les capucins, leurs « frères ennemis » (G. Goudot) ; parce que l'histoire

des récollets au Canada est traditionnellement considérée comme impossible depuis l'incendie de leur couvent et de ses archives, à Québec en 1796. Ce qui n'a pas empêché les historiens canadiens de s'intéresser à eux, comme le montrent le bilan historiographique ici présenté et le *Dictionnaire biographique des récollets missionnaires en Nouvelle-France*, publié en 1996 par René Bacon.

Nous ne disposons certes pas pour les récollets de l'équivalent des *Relations* des jésuites, et l'on regrettera toujours l'absence de catalogues de vêtements et de professions. Mais Caroline Galland a su mobiliser les écrits des récollets eux-mêmes, les récits de voyage, les archives liées à leur desserte de paroisses de Nouvelle-France (archives du diocèse de Québec, du séminaire), les sources notariales, judiciaires, diplomatiques aux Archives nationales du Québec ou à celles du secrétaire d'État à la Marine (Aix), les archives de la Propagation de la Foi à Rome, pour démontrer que cette histoire était possible. La bibliographie, copieuse, serait sans doute à compléter¹.

L'auteure commence par définir son objet d'enquête, peu familier à des lecteurs français : la Nouvelle-France d'abord, dans ses frontières mouvantes (voir le bel atlas en couleur au centre du livre) ; une chronologie complexe depuis le premier débarquement des récollets en 1615, leur exil en 1629, leur retour tardif en 1670, alors que les jésuites arrivent dès 1632, la cession à la couronne anglaise en 1763, la sécularisation des frères en 1796. Il n'était peut-être pas utile de refaire la genèse de l'ordre des récollets, surtout quand l'auteure tranche dans des débats toujours en cours, comme sur leur origine géographique (italienne, comme il est dit p. 31 ? Elle est aussi ibérique). Le livre s'organise en trois parties, sur l'histoire mouvementée de l'ordre au Canada du début du XVII^e à la fin du XVIII^e siècle, sur sa vie matérielle et son apostolat. L'auteure s'explique sur le choix de Champlain envers les récollets, fruit de son « réseau de sociabilité de Brouage », puis des dévots parisiens, plus que d'un véritable parti à la Cour (surtout quand Richelieu les ignore dans la distribution des rôles missionnaires en 1631-1632). Elle révèle la fabrication du mythe du martyr Nicolas Viel (en fait mort noyé) par le récollet Gabriel Sagard. Elle s'interroge logiquement sur leur gallicanisme, lorsque Louis XIV les renvoie au Canada pour être cette fois au service des colons et des militaires. Un chapitre particulièrement intéressant décrit la vie des frères sous le régime anglais après 1763. L'interdiction de recruter ne vient qu'en 1774, mais le provincial récollet s'en affranchit en 1784 avec le soutien de Rome, et en 1792 sécularise 10 des 18 derniers récollets du Canada. Le dernier mourut en 1849.

Le lecteur se demande pourtant si le plan est toujours pertinent. Avec une partie sur la vie matérielle et une autre sur l'apostolat, les récollets du Canada sont traités ici comme l'auraient été ceux d'Aquitaine ou de Lorraine. Pourtant, on sent bien que l'auteure veut montrer que leur destin est de faire coïncider leur idéal de franciscains stricts-observants avec une volonté missionnaire outre-mer, et que leur pragmatisme les oblige à composer constamment avec la réalité. Le plan choisi ne compare pas assez chaque question en métropole et au Canada. On en vient à

1. Chantal THÉRY a comparé le jésuite Paul Le Jeune et le récollet Gabriel Sagard dans leurs attitudes envers les Indiens (Cf. *Les jésuites parmi les hommes*, Clermont-Ferrand, 1987, p. 105-113) ; voir aussi François WEIL sur les conversions et les baptêmes en Nouvelle-France par jésuites et récollets (Claude BLANCKAERT (éd.), *Naissance de l'ethnologie*, Paris, 1985, p. 45-60, et Henri MARTIN, « Les franciscains bretons et les gens de mer », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, LXXXVII-4, décembre 1980, p. 641-677, à partir d'un fonds des Archives du Finistère).

oublier la spécificité coloniale et canadienne, qui ne permet pas aux religieux de vivre comme leurs frères d'Europe. Les récollets du Canada ne formèrent jamais une province (ils restèrent sous la dépendance de la province récollette de Paris, dite de Saint-Denys; les récollets de l'Acadie dépendirent un temps de la province d'Aquitaine dite de l'Immaculée Conception; on compta aussi des frères bretons, à Terre-Neuve après 1701, puis à Louisbourg à Cap Breton, mais aussi artésiens, flamands). Leurs effectifs furent toujours très modestes, à l'image de la population de Nouvelle-France (55 000 habitants vers 1750). En deux siècles, C. Galland n'a repéré que 344 récollets, alors que la seule province de Lyon a pu en avoir environ 1700. 90 frères seulement furent recrutés au Canada, tous parmi les colons. Ce n'est pas la place de la « sainte pauvreté » dans l'ordre, trop souvent évoquée par l'auteure, qui obligea les récollets à jouer un rôle plus modeste qu'ils l'auraient souhaité, mais la pauvreté en hommes et la faiblesse intrinsèque de l'ordre.

Que d'occasions perdues pour lui! Les récollets auraient voulu franciser les Indiens au XVII^e siècle : on appréciera les belles pages sur les missions aux Hurons, aux Micmacs, aux Malécites; mais ils échouèrent. Le récollet aquitain Pierre Pons aurait pu devenir le premier évêque canadien en 1633, avec le soutien de la Propagation de la Foi : cela ne se fit pas. La même année, des capucins, éternels concurrents des récollets, arrivèrent en Acadie. Les jésuites sont là dès 1625, puis les sulpiciens. Les rapports des récollets avec Mgr de Laval, le premier évêque de Québec, furent souvent difficiles et leur fidélité au roi leur fut un handicap. Finalement, des deux côtés de l'Atlantique, on a à leur endroit la même impression d'impuissance.

C'est pourquoi encore on aimerait voir vivre davantage « le récollet de la colonie » d'Ancien Régime, dans un environnement qui ne peut se comparer à l'Europe. Les considérations sur la vocation récollette, les missions aux Indiens, leurs liens avec les commerçants et le service spirituel auprès des colons, le choix de la desserte paroissiale fait plus vite et plus amplement qu'en Europe, la place exclusive des aumôniers des troupes royales (un frère sur deux s'y adonne) à partir de 1692 dans une zone toujours restée conflictuelle face aux Indiens et aux Anglais, ne sont valables que dans le monde colonial. Il fallait en convaincre davantage le lecteur. On ne voit pas assez les récollets confrontés aux défis d'observer leur règle dans un monde largement hostile et qui ne leur est pas familier. Les récollets portent des soques; les « pieds nus » sont même leur surnom local nous dit C. Galland. Comment pouvaient-ils les porter en hiver au Canada? Y a-t-il eu débat interne comme le montrerait la nouvelle édition des statuts de Barcelone en 1663 (p. 265) autorisant les chaussures? Achètent-ils des chaussettes, des couvertures pour passer l'hiver? Ce n'est pas anecdotique : c'est l'observance et leur fidélité à leur réforme qui sont en jeu. On en trouve trop peu d'écho dans le livre, alors que le chapitre 6 est consacré à la question. Les aumônes royales constituent-elles l'essentiel de leurs revenus en l'absence de quêtes et de dons d'amis de l'ordre comme en Europe? De même, comment vivaient-ils la récollection, ces longues heures passées en prière silencieuse? Était-elle possible dans ces conditions? Quelle vision les récollets d'Europe avaient-ils de leurs frères américains? Il y a fort à penser qu'ils tenaient une place marginale dans leur imaginaire, sans doute inférieure à ceux (rares pourtant) qui œuvraient en Terre-Sainte, malgré l'ampleur du travail accompli.

RÉAL OUELLET,

*La relation de voyage en Amérique
(XVI^e-XVIII^e siècle). Au carrefour des genres,*
Québec, Presses de l'Université Laval/éditions
du CIERL, 2010, 165 p., ISBN 978-2-923859-02-6

Voici un ouvrage dont la clarté ne manquera pas de séduire le lecteur qui attend des études de cas qu'elles nourrissent des observations valables pour des corpus plus amples que ceux relevant du programme apparent de la recherche. Car même si

d'un côté, en évoquant «l'Amérique», le titre annonce un cadre géographique plus large que la seule Amérique de la colonisation française, sur laquelle l'auteur a prioritairement travaillé, c'est aussi au-delà du cas américain que nous transporte cette synthèse. Ne nous y trompons donc pas. À travers le minutieux examen d'un corpus qui, de Christophe Colomb, nous mène à La Pérouse en privilégiant une large panoplie d'explorateurs et de missionnaires, tels Jacques Cartier, Jean de Léry, Champlain, le baron de Lahontan, le dominicain Dutertre, les franciscains Leclercq ou Sagard et de nombreux jésuites comme Lafitau ou Charlevoix, donc du XVI^e au XVIII^e siècle, nous avons affaire à un brillant essai sur la relation de voyage hors d'Europe à l'époque moderne. Par la rigueur de ses démonstrations, par la précision des termes employés et par la richesse des exemples cités, ce livre, muni d'un double index onomastique et thématique, sera utile aux historiens comme aux spécialistes de littérature. Tout en rassemblant sur les relations de voyage dans l'espace américain à la fois une riche bibliographie et une cinquantaine de sources francophones, où le XVII^e siècle se taille la part du lion (24 auteurs contre cinq du XVI^e et treize du XVIII^e siècle, si l'on s'en tient à la liste non exhaustive donnée en fin de volume), Réal Ouellet mobilise une culture beaucoup plus large. D'Hérodote à Lévi-Strauss en passant par Lamartine, il n'hésite pas à se référer à des auteurs d'autres époques ou ayant traité d'autres espaces que ceux sur lesquels porte a priori l'étude. Les Indes orientales de Challe ou le Pacifique décrit par Bougainville côtoient ainsi l'Acadie, les Antilles, le Brésil ou le Paraguay, l'Amérique devenant une sorte de paradigme de l'ailleurs.

C'est que cet ouvrage vise à expliciter la nature de ce que R. Ouellet appelle d'emblée la «relation» de voyage, afin de la démarquer du «récit», terme qu'il réserve, on va le voir, à un aspect seulement de la relation. Il s'agit, avec cette appellation générique, de se donner les moyens d'expliquer l'hétérogénéité formelle des textes produits par les voyageurs de la Renaissance aux Lumières. En nous plongeant dans l'atelier de l'écriture des textes publiés, ce qui exclut les manuscrits même si certains sont cités (ainsi p. 120), R. Ouellet observe l'écart entre ce qui a été vécu physiquement et ce qui est finalement retenu dans l'écrit mis à la disposition du public. Cela l'amène à distinguer le journal de bord de la lettre et à examiner le passage des carnets à une relation définitive (chap. 2 : «La mise en texte : du voyage à l'écriture»). Il présente alors les trois exigences qui à ses yeux coexistent dans la relation de voyage. La première est celle du récit, chargé de restituer la chronologie et l'itinéraire de l'expérience vécue (chap. 3 : «Le récit d'une aventure»). La dimension de l'inventaire encyclopédique a ensuite pour but de représenter le monde découvert en sélectionnant et en hiérarchisant face au foisonnement du réel les données botaniques, zoologiques et ethnographiques. Elle nous fait entrer dans l'univers de la description, tantôt utile, tantôt exotique, mais souvent autonome par rapport au récit car visant à une exhaustivité qui s'accommode mal de la discontinuité de l'expérience réelle (chap. 4 : «La description d'un nouveau monde»). R. Ouellet montre enfin comment est disséminée dans les textes la composante du commentaire, qu'elle s'encastre dans la narration sous forme de dialogues, de monologues ou d'énoncés impersonnels oscillant entre le mode de l'assertion, de

l'interrogation et de l'hypothèse, ou qu'elle génère une réflexion indépendante de l'aventure racontée et des nouveautés décrites (chap. 5 : «Le commentaire»). Spécialiste de l'âge classique, dont il a réédité plusieurs des relations qu'il étudie (Champlain, Sagard, Pelleprat, Exquemelin, Leclercq, Lahontan), R. Ouellet balaya les préjugés sur une spécificité du XVIII^e siècle par rapport aux siècles antérieurs. Il contribue à poser à partir de l'exemple américain les bases d'une poétique de la relation de voyage à l'époque moderne, différente du genre littéraire du récit de voyage d'époque romantique dont *l'Itinéraire de Paris à Jérusalem* de Chateaubriand constitue pour de nombreux spécialistes le point de départ.

Dans la riche et subtile typologie qu'il nous propose, deux éléments prennent un relief particulier. D'une part, la parole amérindienne rapportée par les auteurs de relation manifeste leur fascination pour l'éloquence sauvage alors qu'il ne leur reste parfois que Dieu pour interlocuteur de leurs épanchements (chap. 6 : «La parole rapportée»). La diversité des sujets qui écrivent permet d'autre part de mettre en évidence le rôle que joue la culture savante et religieuse, avouée ou non, de chaque auteur (chap. 7 : «Le sujet scripteur»). On voit ainsi que les mises en scène textuelles sont motivées par des projets spécifiques et irréductibles. Tout oppose l'attitude du missionnaire Lejeune prêt à verser son sang et communiquant à ses lecteurs des émotions violentes, et le ton pacifié du franciscain Sagard pour lequel l'évangélisation se fait par osmose au milieu de peuples amis, sans oublier l'ironie de Lahontan dont la parole dénonciatrice exprime moins l'espoir d'un changement qu'une amertume face à sa déchéance sociale.

Quinze ans après *L'art de voyager* de Normand Doiron (Québec, PUL, 1995) et peu avant l'anthologie de Michel Bideaux (*Européens en voyage, 1500-1800*, Paris, PUPS, 2012), Réal Ouellet met son grand savoir-faire technique et sa maîtrise d'un immense corpus au service d'un beau projet théorique. Celui-ci consiste à affiner les paramètres à l'aide desquels on peut interpréter les relations de voyage des XVI^e-XVIII^e siècles hors d'Europe comme de savantes constructions littéraires et idéologiques. Fruits de manipulations, celles-ci sont prises entre l'inscription des auteurs dans une collectivité de et à laquelle ils sont redevables, et l'affirmation de personnalités qui n'hésitent pas à faire des choix permettant d'éviter des reprises qui seraient lassantes pour le lecteur. Mus par un souci littéraire, ces auteurs organisent les conditions d'une lecture agréable. Celle-ci est régie par un «pacte» complexe qui les lie à la fois à leurs mandataires et à leurs lecteurs (chap. 1 : «Le pacte viatique») et qui rend paradoxale, ainsi que le montre R. Ouellet à propos de Bougainville (p. 129), leur tentative de revendiquer une liberté sauvage de l'écriture.

Gilles BERTRAND
CRHIPA, Université de Grenoble

ÉRIC SCHNAKENBOURG (ÉD.),

Figures du Nord. Scandinavie, Groenland et Sibérie. Perceptions et représentations des espaces septentrionaux du Moyen Âge au XVIII^e siècle,
Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2012,
252 p., ISBN 978-2-7535-2070-7

Relayant l'intérêt pour l'Orient comme figure de l'exotisme, le Nord a ces derniers temps suscité une vague d'intérêt dont témoigne – après une série de travaux qui ont renouvelé en France nos connaissances de l'espace de la mer Baltique – ce nouveau et passionnant

volume collectif. L'ouvrage couvre surtout la période moderne, du milieu du XV^e à la fin du XVIII^e siècle, et s'articule en quatre parties : «La rencontre avec la réalité du Nord», «Appréhender l'espace nordique», «Saisir l'humanité septentrionale», «Le

Nord objet de discours». Dans sa manière d'aborder le Nord, il fournit un modèle des perspectives que peuvent désormais nous ouvrir les études qui savent utiliser les sources de voyageurs sans se limiter à l'histoire des voyages, dans la mesure où les auteurs élargissent le champ d'enquête au problème de la construction des connaissances et des usages d'espaces compris dans une logique d'interactions avec d'autres espaces. En l'occurrence, le constat de départ repose sur l'idée que si la dimension septentrionale des curiosités européennes était peu présente dans les grandes découvertes, elle est restée trop faiblement étudiée avant les années 1760, alors que pourtant elle travaille l'Europe tout au long de l'époque moderne. La difficile définition du Nord assure l'unité du livre : terme fourre-tout et objet intellectuel mouvant, il désigne un espace s'étirant du Groenland à la Sibérie, oscillant entre le «Nord», l'«espace nord-européen», l'«Europe du Nord», le «Grand Nord», les «îles de l'Extrême-Nord». Ouvert aux mythes de l'«Ultima Thulé hyperboréenne» et de l'«Arcadie nordique», cet espace ambivalent et aux marges incertaines, qui à certains égards ne fait pas partie de l'Europe, reste unifié par l'idée qu'il constitue aussi un bout d'Europe, une périphérie de la Terre au climat extrême, mais très diversement appréhendé selon qu'il est considéré du point de vue des Vénitiens, des Anglais ou des Suédois.

Un deuxième apport qui fait l'originalité de l'ouvrage tient à l'articulation qu'il propose entre, d'une part, les réalités économiques, politiques et humaines, et d'autre part, la perception et les déformations opérées sur ces réalités. Les premières relèvent de l'histoire commerciale ou diplomatique (P. Pourchasse), des ambitions colonisatrices manifestées par les puissances danoise (A. Chevereau) ou suédoise (G. Fur) et de la concurrence entre ces deux nations, illustrée par le développement de leurs historiographies respectives au XVI^e siècle (J.-M. Maillefer). Les secondes sont de l'ordre de la «géographie imaginée» que T. Mohnique distingue de la «carte mentale» en s'inspirant d'une formule d'Edward Saïd. Elles renvoient à la vaste gamme des imaginaires diffusant une vision jugée fiable du monde, que prennent en compte les études littéraires mais également les historiens et géographes en se fondant, d'un article à l'autre, sur un panel de sources variées. Du récit d'expérience, journal de navigation ou relation de voyage aux cartes et livres de géographie, en passant par les dictionnaires comme le *Thesaurus geographicus* d'Ortelius ou l'*Encyclopédie*, des images contradictoires se dessinent. Elles font osciller les pays du Nord de la figure du monstrueux à celle du paradis, du «bon sauvage» au «païen barbare» qu'incarnent les Samis, ou Lapons, ou, comme dans le cas du Groenland, du «Pays vert» de La Peyrère (1647) aux «terres blanchâtres» (p. 112) qui ne s'imposent qu'avec lenteur à partir de la fin du XVII^e siècle, grâce aux comptes rendus d'expériences concrètes de baleiniers. Un double index, des noms de personnes et de lieux, assure à l'ouvrage, avec la bibliographie récapitulative, sa fonction d'instrument de travail de grande utilité.

Un troisième intérêt de l'entreprise résulte, à notre sens, de la multiplicité des opérations de positionnement de l'Europe face au Nord que les différentes contributions donnent à voir entre le Moyen Âge et l'époque des Lumières. Ainsi nous est présenté le regard d'hommes du Sud, par exemple de ces Vénitiens dont nous découvrons qu'à côté de la Méditerranée et de l'Orient, ils s'engagèrent dès le XV^e siècle vers les mers septentrionales, au risque d'y faire naufrage comme Pietro Querini et ses compagnons en 1431 (F. Laget). Un prêtre de Ravenne, Francesco Negri, développe au terme de trois ans d'expérience (1663-1666), qui en font le premier Italien à s'être rendu au Cap Nord, une vision ethnographique

très novatrice, même s'il l'accompagne d'images empruntées à son contemporain Scheffer (A. Grillo). Les Suédois repoussent aux frontières de l'Europe les Samis, peuples du Nord de la Suède considérés à la fois comme suédois et étrangers, et que les missionnaires chrétiens convertissent et civilisent, sauf à se heurter à des îlots de résistance comme à Kaitum (G. Fur). C'est ainsi aux marges de l'humanité que les Européens du XVIII^e siècle, notamment encyclopédistes, placent les Lapons (E. Schnakenbourg) ou les divers peuples allogènes de la Sibérie, jugés comme des barbares, voire des sauvages impossibles à civiliser (M. Béliassa). Mais il ne faut pas non plus oublier le vif débat que suscitent les hypothèses de P.-H. Mallet autour d'une origine scandinave de l'Europe (T. Mohricke). Formulées dans les années 1755-1756, elles se situent dans la filiation de la théorie des climats de Montesquieu et suggèrent un renversement de paradigme par rapport à la vision du berceau gréco-romain et méditerranéen de la civilisation européenne. Elles n'empêchent pas que s'opposent la voie du celticisme, privilégiée par Mallet, une tradition germanique qui n'a pas caché sa hantise héréditaire des raids vikings (C. Frey) et enfin la voie du « gothicisme » chère aux Suédois, qui en revendiquant l'antiquité nordique place le Nord au centre de la culture européenne.

On assiste enfin au fil des pages à une mise en position critique des discours forgés sur le Nord et au déploiement d'une histoire de la quête de savoirs de plus en plus précis et mesurables. Plusieurs contributions, à commencer par celles sur la littérature géographique du XVI^e siècle, soulignent la coexistence entre la perdurance d'un imaginaire issu de l'Antiquité, avec lequel il faut composer pour établir comme Ortelius dans ses cartes et notices des jeux de correspondance entre noms anciens et modernes, et l'expérience des lieux eux-mêmes (J.-M. Besse). L'analyse de l'imaginaire des îles de l'Extrême-Nord par M. Mund-Dopchie invite à faire la part chez les auteurs de la Renaissance entre renseignements exacts, « confusions » onomastiques, chronologiques ou par accumulation de données et « transferts » horizontaux (d'un lieu à l'autre) ou verticaux (dans le temps). Les pratiques du commerce et les véritables campagnes hydrographiques françaises des années 1780 complètent les connaissances transmises par les autres voyageurs (P. Pourchasse). Enfin, les usages de la catégorie du Grand Nord pour définir des Alpes mal connues autour de 1750 révèlent la possibilité d'en faire un concept opératoire que l'on applique à d'autres réalités géographiques que celles du Nord (A. Guyot). Par le jeu des analogies, ces montagnes du cœur de l'Europe se voient conférer « l'aura prestigieuse d'un lointain » (p. 213) encore nimbé de mystère. C'est assez dire la puissance d'évocation de ces terres à la fois proches et lointaines, qui peuplent l'espace mental des Européens et sont au cœur de leur projet de progrès des connaissances. C'est dire aussi, comme le suggère en conclusion E. Schnakenbourg, à quel point le Nord, objet d'une lente gestation, s'offre à des appropriations qui le dégagent peu à peu de sa part d'inconnu sans pour autant permettre de démêler totalement, au terme de trois siècles et demi de découvertes et de navigations, l'enchevêtrement complexe des espaces qu'il désigne.

JEAN-PHILIPPE PRIOTTI, GUY SAUPIN (ÉD.),
Le commerce atlantique franco-espagnol.
Acteurs, négoce et ports (XV^e-XVIII^e siècles),
 Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2008,
 334 p., ISBN 978-2753506275

Ce solide ouvrage est issu d'une journée d'études franco-espagnole tenue à Nantes en 2005, avec le texte de 14 communications (dont certaines à plusieurs mains), encadrées par une introduction de Guy Saupin qui propose une synthèse des

travaux, et une stimulante conclusion prospective de Jean-Philippe Priotti. Le sujet, qui concerne un pan important de la construction de l'économie ouest-européenne, n'est pas neuf, si l'on se rappelle les travaux fondateurs d'Henri Lapeyre et Albert Girard, mais il a été revisité ces dernières années des deux côtés des Pyrénées par une nouvelle génération d'historiens qui ont nourri ce colloque, dont le caractère binational (onze Espagnols pour huit Français) mérite d'être souligné, en harmonie avec le contenu d'une problématique clairement affichée et traitée de manière cohérente. Si le cadre chronologique retenu – une longue durée quadri-séculaire – apparaît pertinent, avec un ciblage prioritaire sur les années 1550-1650, on peut regretter que le périmètre géographique défini, focalisé sur l'Atlantique, fasse l'impasse sur le versant méditerranéen, qui n'est pourtant pas négligeable si l'on rappelle l'intensité des relations de Marseille avec Cadix au XVIII^e siècle.

Le premier apport du livre est d'approfondir notre compréhension de la phase placée sous le signe de la domination castillane, du XV^e au troisième quart du XVI^e siècle. Soulignons ainsi l'intérêt des deux coupes successives du trafic de Bilbao opérées pour 1544-1550 et 1610-1620 par les historiens espagnols à partir des sources douanières : elles donnent une vision précise en valeur du contenu des échanges, confirmant le primat des produits manufacturés (et d'abord des toiles de l'Ouest français) dans les importations bilbaines et le caractère très déficitaire de la balance commerciale castillane mesurée en ce port, malgré l'exportation des fers basques. Ceci impose d'ailleurs de replacer ces échanges franco-espagnols au sein d'un système d'échanges plus large intégrant les exportations de laines espagnoles via Santander ou Laredo vers l'Europe du Nord, et des circuits de crédit et de paiement plus vaste encore au sein du triangle Medina del Campo, Anvers et Lyon comme le montre l'exemple des Ruiz.

L'ouvrage souligne aussi le rôle essentiel des acteurs économiques, dans cette phase d'expansion des échanges sous l'égide d'un capitalisme castillan dominant, en analysant leurs structures d'organisation en sociétés, générales ou en commandites, qu'il s'agisse de maisons espagnoles de Rouen ou des grandes maisons de Castille réalisant l'intégration des marchés grâce à leur implantation multisites, de Medina del Campo à Bilbao et Nantes, comme l'exemplaire maison Simon Ruiz dont J.-P. Priotti décortique avec finesse le fonctionnement en réseau, avec ses tensions et contradictions entre ses diverses composantes.

Plusieurs communications mettent aussi en évidence le fait que, dans cette phase, les échanges franco-espagnols ont emprunté une pluralité de voies, principalement maritimes, mais aussi terrestres à travers les Pyrénées. Les concurrences portuaires ont pu jouer, tant sur la côte cantabrique aux dépens de Bilbao (tentatives de Laredo pour attirer le trafic nantais, rôle des petits ports du Guipúzcoa pour attirer les produits alimentaires), que sur la façade atlantique française, où la dominance nantaise doit s'accommoder de la concurrence de La Rochelle, voire de Bordeaux, exutoire du pastel toulousain au début du XVI^e siècle, et du rôle alternatif des ports basques (Bayonne, Saint-Jean de Luz) en temps de guerre. En outre, F. Brumont, en

revalorisant le rôle des « foires du Poitou » (Niort, Fontenay) dans les échanges avec l'Espagne, souligne le rôle complémentaire des voies terrestres vers la Castille via les Pyrénées, et Pampelune, sous l'égide des marchands navarrais et basco-béarnais, comme à l'est, la voie homologue entre Languedoc et Catalogne.

Cette pluralité des voies d'acheminement a d'ailleurs pu contribuer à la capacité de « résilience » de ces échanges franco-espagnols entre 1570 et 1670, malgré l'ouverture d'une phase de perturbations politiques majeures, grâce notamment aux divers arrangements – tolérés – que permettaient les « privilèges » des provinces basques des deux côtés de la Bidassoa. A. Zabala Uriarte démontre le maintien à haut niveau des relations de Bilbao avec la France de l'Ouest (de La Rochelle à Saint-Malo) jusque dans les années 1610-1620, tandis que B. Michon révèle que les marchands nantais ont pu saisir dans les années 1640-1670 l'opportunité de la Révolte portugaise pour exporter le sel breton vers l'Espagne du Nord.

C'était là cependant le dernier souffle d'un système de relations entré en crise structurelle depuis les années 1570, avec un double basculement conduisant à une deuxième phase couvrant les XVII^e-XVIII^e siècles. Il s'agit tout d'abord d'un basculement géographique, avec substitution à l'axe « trans-biscayen » Nantes-Bilbao conduisant aux places castillanes de Burgos et Medina del Campo, d'un véritable « arc atlantique » maritime direct, joignant les ports de la Manche à Sanlúcar puis Cadix, et mettant en relation les places toilières de la France du Nord-Ouest, de Morlaix à Rouen, aux grandes places andalouses dopées par l'ouverture du marché américain. Les facteurs « logistiques » de cette grande mutation – une offre de transport maritime mieux adaptée au nouveau contexte, qui explique en partie la montée en puissance de Saint-Malo – auraient mérité d'être vraiment analysés.

Mais ce basculement a été surtout d'ordre structurel, avec une inversion de position dominante entre le capitalisme castillan et le négoce français. L'ouvrage confirme, à la fois de manière synthétique (M. Bustos Rodriguez), et plus ciblée (étude sur le groupe lyonnais), le poids de la présence française sur la place de Cadix au XVIII^e siècle. Mais il révèle aussi, de manière plus neuve, leur place dans le Séville du Siècle d'or, à travers l'étude par E. Craillsheim de 25 actes de naturalisation entre 1580 et 1650, parmi lesquels des Malouins (dont, déjà, un Magon), des Auvergnats (de Salers) spécialisés dans le commerce du papier et des livres, et surtout des Rouennais, au cœur du trafic des toiles. Mais cette présence des marchands français en Andalousie a été en fait plus précoce, si l'on se rappelle l'installation des Vitréens à Sanlúcar dès avant 1500, et la fréquentation des ports andalous par les Malouins et les Normands, dès les années 1530-1560.

Cela interroge aussi sur les facteurs explicatifs de cette inversion du rapport de forces au sein même de la France toilière du Nord-Ouest, et de la véritable « capture de trafic » qu'opèrent fin XVI^e siècle les marchands français de la zone – Vitréens, Malouins, Rouennais – aux dépens de leurs concurrents espagnols. C'est le mérite de Jean-Philippe Priotti que d'aborder au fond cette question, à travers son analyse de la « crise » du réseau tissé par la maison Ruiz, et des vaines tentatives de Simon Ruiz pour y remédier en « recentralisant » les décisions sous son contrôle à Medina del Campo, afin de faire face à la concurrence des marchands bretons et normands. Au-delà de l'argument d'une plus grande proximité par rapport aux producteurs, notamment pour les Rouennais, il avance une hypothèse forte, touchant aux pratiques commerciales de ces dernières : le recours aux achats « au comptant », une technique de paiement rustique mais agressive et plus efficace que les techniques plus

sophistiquées d'achat à crédit que continuaient à privilégier les marchands castillans. L'hypothèse est séduisante, mais elle n'explique pas tout : s'ils pouvaient payer au comptant et capter ainsi à la source les flux d'exportation toiliers de l'Ouest français, c'est que Vitréens, Malouins, Rouennais avaient – déjà – réussi à se brancher sur les flux d'argent-métal venant d'Amérique, en s'implantant sur les places andalouses, avec leurs réseaux marchands, et en construisant une liaison maritime directe avec celles-ci. C'est tout un « système » de relations maritimes et commerciales qui a ainsi basculé entre 1570 et 1635 : pourquoi ? Comment ? Voilà de quoi justifier une suite à ce colloque d'une grande richesse.

André LESPAGNOL
Université Rennes 2

SEBOUH D. ASLANIAN,

*From the Indian Ocean to the Mediterranean:
The Global Trade Networks
of Armenian Merchants from New Julfa,*
Berkeley, University of California Press, 2011,
392 p., ISBN 978 0520266872

Dans ce livre attendu, Sebouh Aslanian étudie le réseau marchand des Arméniens de la Nouvelle-Djoulfra (Ispahan, Perse safavide) entre 1605 et 1747. Il y a quelques décennies, deux articles pionniers de Levon Khachikian et de Kéram Kévonian avaient pointé

l'importance de ce groupe pour les échanges commerciaux eurasiatiques de l'époque moderne². Par la suite, à l'image d'Edmund Herzig et de Sushanik Khachikian puis d'Ina Baghdiantz McCabe et de Bhaswati Bhattacharya, plusieurs historiens se sont penchés sur cet objet d'études, et les avancées ont été nombreuses. Il restait encore à écrire les premières synthèses. Sushil Chaudhury et Kéram Kévonian ont récemment livré des résultats importants sur les racines historiques de ce réseau marchand et sur ses pratiques comptables³. Le livre de Sebouh Aslanian affiche quant à lui la volonté d'en saisir l'organisation et le fonctionnement. Fruit d'une thèse soutenue à Columbia University en 2007 et patiemment enrichie jusqu'en 2010, cet ouvrage s'appuie sur une masse considérable d'archives récoltées sur trois continents et écrites en plusieurs langues, dont le dialecte arménien aujourd'hui disparu de la Nouvelle-Djoulfra. Autant le dire d'emblée, ce travail d'histoire globale est une grande réussite, tant par les informations fournies que par la finesse des analyses.

L'ouvrage comporte neuf chapitres. Le premier présente l'intérêt du sujet et fixe les objectifs. Les Arméniens de la Nouvelle-Djoulfra, banlieue d'Ispahan ayant compté 30 000 habitants à son zénith, ont formé le seul réseau marchand à avoir opéré avec succès aussi bien dans les empires « de la poudre à canon » (ottoman, safavide et moghol) qu'en Europe, en Russie ou en Chine. À ce titre, ils sont emblématiques de ces groupes qui ont construit les débuts de la mondialisation et en ont tiré profit. La seconde raison de l'intérêt du sujet est liée au fait que ces hommes comptent parmi les rares marchands asiatiques à avoir laissé des archives propres. Cette documentation permet donc d'observer le fonctionnement d'une communauté marchande de longue

2. Levon KHACHIKIAN, « The ledger of the merchant Hovahannes Joughayesti », *Journal of the Asiatic Society*, 1966, 8-3, p. 153-186, et Kéram KÉVONIAN, « Marchands arméniens au XVII^e siècle. À propos d'un livre arménien publié à Amsterdam en 1699 », *Cahiers du monde russe et soviétique*, XVI-2, 1975, p. 99-244.

3. Sushil CHAUDHURY, Kéram KÉVONIAN, *Les Arméniens dans le commerce asiatique au début de l'époque moderne*, Paris, Éditions de la MSH, 2008.

distance en décentrant le regard, c'est-à-dire en évitant de recourir aux seules archives produites par les sociétés européennes. Pour ce faire, Sebouh Aslanian revendique un emprunt à la sociologie économique et une attention marquée aux récents apports de la recherche sur les réseaux marchands. L'auteur pointe notamment les limites de la notion de « diaspora marchande », inventée par Abner Cohen puis rendue célèbre chez les historiens par les travaux de Philip Curtin, qui est finalement une catégorie plus descriptive qu'analytique. Influencé par les travaux de Claude Markovits sur les marchands indiens de la province du Sind⁴, il préfère aborder son objet par le concept de « société de circulation », outil lui permettant de saisir les caractéristiques du réseau et d'en expliquer les ressorts internes.

Les chapitres 2 et 8 décrivent l'origine et la fin du réseau. L'auteur insiste sur l'importance des héritages. Si la déportation de 1605 depuis Djoulfa, aujourd'hui en territoire azéri, est l'acte de naissance de cette communauté, elle n'explique pourtant pas son succès. Sebouh Aslanian relate l'importance préalable de l'ancienne Djoulfa dans le commerce de la soie persane au cours de la seconde moitié du XVI^e siècle. Dans le même temps, il relativise le caractère « prémédité » des conséquences de la déportation décidée par Shah Abbas I^{er} sur la trajectoire du réseau marchand. L'auteur redonne toute sa place aux ajustements politiques en fonction des événements. Il démontre également que l'invasion afghane de 1722 n'est pas responsable de la fin du réseau. C'est sous le règne de Nadir Shah, avec sa politique de taxation excessive et le pillage de l'hiver 1746-1747, que la Nouvelle-Djoulfa s'effondre et que s'exerce une relocalisation en Russie et en Inde. Les chapitres 3 et 4 présentent les colonies et sous-ensembles du réseau (ceux de l'océan Indien, de la Méditerranée, de la Russie et de la Baltique et de l'Europe du Nord-Ouest). L'énorme travail de collecte et d'analyse d'archives en Inde, en Iran et en Europe permet à l'auteur de répertorier la présence de ces marchands dans le monde et de saisir l'importance de la toile tissée. Toutes les colonies et tous les sous-ensembles ne sont pas présentés avec le même niveau d'informations mais le panorama est déjà solide.

Les chapitres 5, 6 et 7 abordent les caractères et les ressorts marquants du réseau. L'auteur se penche tout d'abord sur le rôle de la circulation de l'information par une analyse de la correspondance et du système de courrier. Il met ainsi à profit les quelque 1 700 lettres de marchands arméniens qui ont fini dans les dépôts de la British Library. Sebouh Aslanian montre que l'importance des flux d'informations va bien au-delà de la seule sphère commerciale. Ce qui est en jeu avec la correspondance, c'est le maintien de l'intégrité du réseau dans sa globalité. En permettant la transmission et le partage des informations, les échanges épistolaires sont les fils assurant l'unité de la toile. Le sixième chapitre s'intéresse au rôle de la *commenda*. Unité de base fonctionnelle du réseau, ce type de contrat commercial liait un maître bailleur de fonds résidant à Ispahan à un agent itinérant choisi au mieux dans la famille, au pire dans la communauté. Cette sorte de partenariat était le moyen le plus efficace pour les Arméniens de la Nouvelle-Djoulfa d'animer la circulation au loin des hommes, des produits et de l'argent. À ce titre, la *commenda* doit être considérée comme l'élément clé du succès du réseau. Le chapitre 8 s'intéresse à la question de la confiance dans le commerce de longue distance. Francesca Trivellato a récemment

4. Claude MARKOVITS, *The Global World of Indian Merchants, 1750-1947. Traders of Sind from Bukhara to Panama*, Cambridge, Cambridge University Press, 2000.

interrogé ce problème dans le cadre des affaires entre Juifs de Livourne et Hindous de Goa⁵. Sebouh Aslanian apporte sa contribution en portant la focale sur les activités entre membres d'une même communauté marchande. Avec raison, il refuse l'idée d'une confiance qui serait l'attribut de l'appartenance à un même groupe. En s'appuyant sur les travaux de la sociologie économique américaine influencée par la notion bourdieusienne de « capital social », ce chapitre met en relief l'importance de la réputation et de sa régulation aussi bien dans le cadre de relations informelles que dans un cadre plus institutionnel (on lira à ce propos les pages sur l'Assemblée des marchands). Par ses réflexions sur la circulation de l'information et sur la réputation à travers une étude de cas, Sebouh Aslanian se rapproche des conclusions de Timothy Guinnane sur les éléments garantissant la confiance dans les affaires⁶. La confiance appartient à la sphère du social, du légal et de l'économique. Elle se construit à partir du niveau d'information sur les agissements des partenaires et sur la possibilité de sanctionner les pratiques malhonnêtes.

Le neuvième et dernier chapitre compare les réseaux marchands et les pratiques commerciales des Arméniens de la Nouvelle-Djoulf, des Indiens de Multan et des Juifs séfarades. Cette conclusion s'attache à analyser les liens entre les différents types de partenariat et les caractéristiques des trois réseaux, afin de cerner les avantages et inconvénients respectifs dans le cadre du commerce de longue distance. Par cette étude très convaincante, l'auteur arrive à une conclusion pour les Arméniens de la Nouvelle-Djoulf : la relative fermeture des pratiques commerciales formait un défaut pour ce réseau, un handicap qui découlait du choix de la *commenda* comme forme de partenariat privilégiée. La sécurisation des transactions de longue distance par le recours aux seuls membres de la coalition avait pour contrepartie le manque d'opportunités d'expansion ou de conquête de nouveaux marchés liées au commerce interculturel.

Certains lecteurs pourront croire à des manques dans cet ouvrage. Ainsi, les marchandises sont laissées de côté. Le réseau de la Nouvelle-Djoulf est célèbre pour le commerce de la soie persane, mais ce produit a été le marchepied d'une activité commerciale plus variée. S'intéresser à la gamme entière des matières premières et biens pris en charge par ces marchands est un travail lourd, et aurait en outre demandé à l'auteur de se pencher plus en avant sur le commerce interculturel et sur le problème des « liens faibles » chers à Mark Granovetter. Cet élément nous mène au deuxième reproche qui pourrait être formulé. Comment les Arméniens de la Nouvelle-Djoulf géraient-ils leurs relations d'affaires avec d'autres groupes marchands ? L'ambition initiale du livre était claire. Il ne s'agissait pas d'étudier les relations avec les négociants d'autres communautés ou nationalités mais de voir comment ce réseau fonctionnait de l'intérieur. Les nombreuses recherches en cours viendront sous peu apporter des réponses à cette question laissée en suspens. Finalement, le seul petit défaut de ce travail est la conséquence de son approche structuraliste. Mis à part lors de sa constitution et de son effondrement, la description et l'analyse de ce réseau peuvent souffrir ici ou là d'une imperméabilité aux

5. Francesca TRIVELLATO, *The Familiarity of Strangers. The Sephardic Diaspora, Livorno and Cross-Cultural Trade in the Early Modern Period*, New Haven, Yale University Press, 2009. Cf. *RHMC*, 59-1, janvier-mars 2012, p. 130-133.

6. Timothy W. GUINNANE, « Les économistes, le crédit et la confiance », *Genève*, 79, juin 2010, p. 6-25.

changements et aux évolutions historiques. Il faut peut-être voir ici la contrepartie d'une conceptualisation affirmée et nous aurions dès lors mauvaise grâce à en vouloir à l'auteur, tant les apports sont importants en la matière.

Le matériel graphique et cartographique décrivant le réseau, fournissant des exemples d'itinéraires d'agents et permettant d'analyser la correspondance de quelques maîtres est particulièrement bienvenu. L'index est incomplet mais permet néanmoins de se repérer dans cet espace commercial très dilaté. Au-delà de l'ampleur du travail fourni par Sebouh Aslanian et de la grande qualité des apports de son ouvrage, il reste à souligner les stimulantes interrogations et perspectives de recherche ouvertes pour ceux qui s'intéressent aux réseaux marchands, à la mondialisation de l'époque moderne et aux travaux d'histoire globale.

Olivier RAVEUX
CNRS (UMR TELEMME, Aix-Marseille Université)

CLAIRE JUDE DE LARIVIÈRE,

Naviguer, commercer, gouverner. Économie maritime et pouvoirs à Venise (XV^e-XVI^e siècles),
Brill, Leiden-Boston, 2008, 362 p.,
ISBN 978-90-04-17072-8

Cet ouvrage rédigé dans une langue élégante et précise aborde de manière très claire l'économie maritime vénitienne à la fin du Moyen Âge, et analyse le fonctionnement du commerce, ses acteurs et ses réseaux, décrivant avec finesse

l'inéluctable disparition de la navigation publique au profit de la navigation privée.

Outil essentiel du commerce public, les convois datent du début du XIV^e siècle, quand les autorités choisissent de réserver les grosses galères au commerce et de ne plus les faire participer aux expéditions militaires qu'en cas d'extrême nécessité. Le trafic des *galere da mercato* est contrôlé par un cadre administratif relevant de l'État et garantissant aux marchands des conditions de sécurité accrues. Le système est fondé sur un équilibre entre la défense du bien public et celle des intérêts privés : propriétés de l'État – qui peut toujours les réquisitionner en cas de danger –, les galères sont louées uniquement aux patriciens vénitiens, qui s'engagent par contrat à assurer pour chaque voyage les frais d'armement et d'entretien, ainsi que les dépenses liées à la navigation. Fiables et réguliers, les convois jouissent d'un prestige considérable, indissociable des galères qui deviennent le symbole de la puissance économique et politique de Venise. Quant à la navigation «privée», qui rassemble tous les navires (nefs, coques...) qui ne sont pas de propriété communale, elle constitue le secteur le plus important par le nombre de bâtiments et le volume des marchandises transportées. Jusqu'à la fin du XV^e siècle pourtant, les deux navigations ne sont pas concurrentes, car elles ne transportent pas les mêmes marchandises, les *galere da mercato* étant utilisées pour le trafic de denrées de luxe.

Organisation économique réussie, la navigation publique connaît une crise évidente entre la fin du XV^e et le début du XVI^e siècle. Les convois diminuent en quantité et en nombre de navires, tandis que la fréquentation des routes maritimes évolue, du fait de l'abandon des routes occidentales et du maintien fragilisé des voyages à destination du Levant. Les raisons sont multiples. Le contexte méditerranéen change : la République est en butte à la puissance ascendante de la France et de l'Espagne qui s'affrontent en Italie, ainsi qu'à celle des Turcs, dont l'expansion maritime se heurte d'abord à l'empire commercial de Venise puis à celui des Espagnols. La déstabilisation politique et économique des comptoirs contribue à l'affaiblissement de la navigation publique, tandis que l'essor de la course, tant musulmane que chrétienne, constitue

un important préjudice au commerce vénitien. La concurrence portugaise dans le trafic des épices, après la découverte de la route du cap de Bonne Espérance, contribue également à un affaiblissement temporaire de Venise au premier XVI^e siècle. Enfin, l'arsenal apparaît moins productif et les navires sont de moins bonne qualité, ce qui occasionne des avaries diverses et des retards inévitables dans les convois ; bien que cela lui soit intolérable, Venise est bientôt contrainte d'importer techniques et navires de l'étranger.

Sans conteste, le patriciat vénitien apparaît comme le principal acteur et bénéficiaire de la navigation marchande publique. Celle-ci repose en effet sur des sociétés de gestion liant des nobles financeurs à des patrons, eux aussi souvent patriciens, qui commandent le navire et qui sont choisis selon des critères précis portant sur leur âge (plus de 30 ans) et leur expérience de la navigation. Certains nobles réalisent d'ailleurs de véritables carrières dans ce domaine, et souvent les plus grands patrons sont fils d'anciens patrons de galères. Ce rôle économique est indissociable de leur reconnaissance politique ; jusqu'au milieu du XVI^e siècle environ, les acteurs de la navigation publique comptent parmi les membres de l'élite politique et sociale vénitienne et sont les détenteurs de la majorité du capital foncier à Venise même et en Terre Ferme. La puissance de ces élites, groupées au sein de maisons prestigieuses et souvent anciennes (les célèbres *Ca'*), se fonde naturellement sur des réseaux familiaux solides, sur des associations matrimoniales conçues pour renforcer les collaborations économiques, ainsi que sur des acteurs banquiers, principaux gestionnaires de la navigation publique et liés eux aussi aux familles marchandes.

Ce système connaît cependant des dysfonctionnements parfaitement visibles au début du XVI^e siècle. Composante essentielle des accords commerciaux, la confiance paraît s'effiloche entre les marchands et les gestionnaires de galères, tandis que de nombreux procès témoignent des désaccords qui se font jour au sein de la communauté marchande, ou bien entre des rameurs, victimes de la dépréciation continue du métier de galiot à cette époque, et des patrons résolument hostiles à toute augmentation de salaire. Les fraudes se multiplient et résultent d'ententes tacites ou organisées. Les patrons n'hésitent pas à mentir sur leur âge, au point que celui-ci finit par être abaissé à 25 ans en 1532, sur le choix des itinéraires des convois, sur le nombre d'escales ; certains marchands vénitiens importent des marchandises prohibées, font de la contrebande, refusent de payer les taxes ou en détournent le paiement par le recours à des associés étrangers prétendument en transit dans la lagune. Enfin, les marchands rechignent à respecter le principe même de la navigation publique qui exige la participation ponctuelle des galères marchandes à la flotte armée ; le contexte de la fin du XV^e siècle, marqué par les guerres vénéto-turques, conduit à une dissociation toujours plus nette entre les intérêts de l'État et ceux des individus qui refusent que les galères soient mobilisées. Paradigme de l'économie vénitienne pendant plusieurs siècles, modèle d'un système économique fortement dirigé par l'État, la navigation publique agonise donc, relayée par la navigation privée.

Le triomphe de celle-ci résulte notamment du contexte des crises frumentaires du milieu du siècle et d'une croissance démographique qui exige un approvisionnement toujours plus important en blé. Outils traditionnels du transport du sel, de la laine et du blé, les navires privés sont donc naturellement sollicités ; et leur hégémonie grandissante est définitivement confirmée lorsque la République les autorise en 1524 à transporter les denrées de luxe (épices, soieries) dont les *galere da mercato* avaient jusqu'alors le monopole. Venise découvre également le rôle militaire que peuvent

jouer les navires de haut bord, plus aptes que les galères à tenir la haute mer et le gros temps. Les fonctions militaires et commerciales des nefs se renforcent donc proportionnellement au déclin de celles des galères. L'évolution des formes du commerce vénitien a pour conséquence sociale un élargissement du groupe des acteurs de la navigation, qui ne se limite plus à celui des patriciens ; désormais, citoyens et *popolani* peuvent devenir patrons de galère tandis que le patriciat au milieu du XVI^e siècle se détourne peu à peu des activités commerciales. Au début de l'époque moderne, le déclin de la navigation publique ne signifie pas celui de Venise, mais témoigne d'une mutation économique et sociale profonde, celle de l'arrêt d'un système spécifique élaboré entre la fin du XIII^e et la fin du XVI^e siècle, et celle de la dissociation progressive entre le pouvoir politique et le pouvoir économique.

Anne BROGINI
Université de Nice Sophia-Antipolis

NICOLETTA ROLLA,
*La piazza e il palazzo. I mercati e il vicariato di
Torino nel Settecento,*
Pise, Edizioni plus-Pisa University Press, 2010,
264 p., ISBN 978-88-8492-716-3

Cet ouvrage tiré d'une thèse (cotutelle université de Pise/EHESS, dirigée par Roberto Bizzocchi et Simona Cerutti) s'attache à démêler l'écheveau des relations économiques et sociales dans une cité d'Ancien Régime, à partir des sources

produites par l'activité d'un tribunal civil et pénal de première instance, le *Vicariato* (Vicariat) de Turin. L'histoire de l'institution, jusque-là principalement envisagée par les historiens comme un instrument de la volonté du souverain de rationaliser l'administration de la cité dans un contexte de modernisation de l'appareil bureaucratique savoyard, est ici reconstruite par le bas, à travers l'activité judiciaire du tribunal, longtemps négligée en dépit d'une documentation abondante. L'étude, qui couvre la période 1724-1741 (entre deux réformes de l'institution), porte sur près de 1 600 ordonnances civiles et environ 800 actes criminels. Les larges attributions du Vicariat – en particulier dans les domaines essentiels de l'*annone* ou du maintien de l'ordre public – en font une institution profondément impliquée dans la vie quotidienne de la cité. L'ouvrage nous plonge ainsi au cœur des relations marchandes et de travail, des petits délits (vols en particulier), mais aussi des liens et des conflits familiaux.

Le livre s'ouvre par une brève description de l'organisation des sources et de l'histoire du Vicariat. Le partage des fonds entre l'Archivio Storico della Città di Torino et les deux sections de l'Archivio di Stato di Torino témoigne bien du caractère dual de l'institution – d'un côté expression du pouvoir central dans la cité, de l'autre organe parmi les plus importants de l'administration municipale – et de sa double compétence, judiciaire et administrative. Sa réforme en 1724 par Victor-Amédée II, qui redessine l'équilibre des pouvoirs en unissant le Vicariat à la préfecture et en le transformant de tribunal d'appel en tribunal de première instance, suscite des frictions avec la municipalité – pendant une dizaine d'années, la nomination du vicaire ne dépend plus du Conseil municipal mais uniquement du souverain – et avec le tribunal de la judicature – autre tribunal civil et criminel de première instance de la ville.

L'intérêt de ce conflit, qui n'a rien d'exceptionnel dans le paysage institutionnel de l'Ancien Régime, tient dans l'insistance des parties sur la question de la procédure (sommaire ou ordinaire), qui fait l'objet du deuxième chapitre. Déjà bien étudiée par Simona Cerutti dans le cadre du consulat du commerce, la procédure sommaire, adoptée par le Vicariat en 1724, se caractérise par la rapidité (la plupart des affaires

se règlent en une seule audience), l'absence presque totale d'avocats ou de procureurs, le faible recours aux preuves et en particulier aux témoignages – ce qui a pour effet de ne pas défavoriser les étrangers à la cité (*forestieri*) tout en montrant la place laissée au consensus entre les parties. Ce système judiciaire souple et peu coûteux répond bien aux exigences concrètes d'un public spécifique, celui des petits commerçants (vendeurs de denrées alimentaires, hôteliers), des forains, des femmes (veuves en particulier) dont l'initiative est ici favorisée, des travailleurs journaliers et des domestiques, en bref de qui a besoin de résoudre aisément un différend mineur, afin de pouvoir reprendre les affaires. Dans bien des cas d'ailleurs, le recours au tribunal n'est pas la conséquence d'un conflit mais vise, comme l'ont montré Renata Ago ou Simona Cerutti, à faire certifier des accords parfois conclus avant l'audience – sur les termes d'un contrat de travail, les modalités d'un paiement ou d'une livraison. En somme, on se rend au tribunal comme on irait chez le notaire, à deux avantages près : un moindre coût et le pouvoir coercitif exercé si nécessaire par le vicaire par le biais de la confiscation des biens.

Cette fonction de stabilisation des accords exercée par le Vicariat, parce qu'elle permet de consolider la confiance nécessaire au bon déroulement des échanges, joue un rôle essentiel dans une économie marquée par l'incertitude et irriguée par les relations de crédit. Celui-ci fait l'objet de 50 à 70 % des procédures civiles selon les années, signe qu'il est au cœur des échanges quotidiens – achats de denrées mais aussi paiement des salaires et des loyers – comme l'ont bien montré, entre autres, les travaux de Laurence Fontaine qui auraient pu être plus explicitement utilisés. L'analyse minutieuse des relations d'affaires du négociant en huile Giovanni Domenico Moja permet ici à l'auteur de reconstituer la chaîne de ses débiteurs et de mettre en lumière son habileté à tirer parti de l'incertitude des droits de propriété et de la diffusion du crédit pour se constituer peu à peu un patrimoine immobilier conséquent. Dans ce contexte, le recours au Vicariat a en quelque sorte pour fonction de faire vivre la relation de crédit. La localisation de l'institution sur une des places les plus animées de la ville, au cœur du Palazzo di Città qui abrite aussi le tribunal de la judicature et le consulat de commerce, en fait d'ailleurs un espace étroitement associé à celui du marché, un lieu où se construit la réputation.

Fondé sur l'exploitation des procédures pénales, le dernier chapitre analyse le rôle joué par le Vicariat dans le maintien de l'ordre public. Les procès pour vol montrent que, dans un contexte d'essor démographique reposant en grande partie sur les flux migratoires, les *forestieri*, définis par leur condition d'extranéité récemment explorée par Simona Cerutti, pénalisés par une absence d'enracinement local liée à leur mobilité géographique et professionnelle, sont les premiers à susciter la méfiance des autorités turinoises, même si l'exercice d'une justice « personnalisée » (Renata Ago) offre à certains l'occasion de construire d'autres liens avec la cité. Mais le tribunal, loin d'être une simple instance répressive en matière d'ordre public, voit aussi ses compétences redéfinies par la demande de la société qui attend qu'il remédie au « désordre des familles », comme en témoignent les recours pour conflits domestiques ou atteintes à la morale. Dans l'échange marchand comme dans l'intimité des foyers, c'est en définitive de la capacité de l'institution à se faire l'écho et le garant d'un ordre interne à la cité que dépendent sa légitimité et son efficacité. On tient là une des thèses essentielles de cet ouvrage riche en pistes de réflexion – au prix de quelques répétitions –, fondé sur une solide bibliographie, agrémenté de nombreux tableaux et graphiques et construit au plus près des sources, ce qui donne de la chair

à la démonstration et offre au lecteur une plongée fascinante dans la complexité des échanges et l'économie réelle d'une cité au XVIII^e siècle.

Anne MONTENACH
TELEMME, Université d'Aix-Marseille

ISABELLE POUTRIN,

Convertir les musulmans. Espagne, 1491-1609,
Paris, PUF, 2012, 363 p., ISBN 978-2-13-058914-3

Spécialiste d'histoire religieuse espagnole, Isabelle Poutrin livre ici une étude aboutie sur le sort des populations musulmanes des royaumes hispaniques entre la fin

de la guerre de Grenade (1491), posant la question du devenir des sujets de l'ancien royaume nasride au sein de la couronne de Castille et la décision d'expulser les morisques, musulmans convertis au catholicisme, de tous les domaines de Philippe III (1609). Par le jeu des commémorations, l'année 2009 a vu s'ouvrir un cycle de colloques et de publications qui a confirmé à la fois la vigueur du domaine d'études historiques que constituent les morisques, et les orientations de ces dernières : grâce à l'utilisation de sources notariales et inquisitoriales, notamment, on est passé de l'examen des relations entre les communautés chrétienne et morisque à une analyse plus fine, portant davantage sur l'identité morisque et sur des études de cas locaux.

L'auteure adopte ici une démarche originale pour deux raisons au moins. D'une part, en focalisant sa réflexion sur les problèmes soulevés par la conversion massive des musulmans hispaniques, elle parvient à dépasser le lieu commun historiographique de la confrontation entre les deux communautés. D'autre part, en ayant largement recours à des textes de théologie et de droit canon, elle contribue à la réinscription de la question morisque dans son cadre de débat originel. Elle se propose dès lors de voir pourquoi et comment on est passé d'une volonté de convertir en grand nombre les musulmans des royaumes hispaniques, ce qui traduisait la croyance selon laquelle ils pouvaient devenir des chrétiens comme les autres, à la décision de les expulser.

L'ouvrage est structuré en deux parties chronologiques. La première, qui va de 1491 à 1526, s'intéresse aux conversions proprement dites des musulmans des royaumes de Grenade et de Valence, selon des modalités différentes. Dans le cas de Grenade, les capitulations passées entre le roi Boabdil et les Rois Catholiques à la fin de l'année 1491 servent de cadre de définition des rapports entre les musulmans et leurs nouveaux souverains. Ces capitulations paraissent marquer d'importantes concessions des monarques hispaniques puisqu'elles instituent des *aljamas*, communautés musulmanes minoritaires régies par leur propre droit et disposant de leurs propres institutions pour régler leur vie interne. De même, une protection contre les conversions forcées et la dispense de port de signes distinctifs semblent garantir l'existence de ces communautés musulmanes. Mais le flou entretenu autour de la définition même du caractère forcé de la conversion et du sort réservé aux renégats passés à l'islam contribue à mettre en place une « dynamique de christianisation » (p. 32). À la suite d'une révolte des musulmans grenadins contre la présence chrétienne et contre les pressions exercées pour les faire baptiser, les Rois Catholiques promulguent en 1501 et 1502 deux édits plaçant les musulmans de la couronne de Castille face à l'alternative de la conversion au christianisme ou de l'exil.

Les modalités de la conversion des musulmans du royaume de Valence sont différentes puisque celle-ci a lieu, pour l'essentiel, lors de la *germania* (1520-1521), révolte complexe qui oppose les artisans aux bourgeois et nobles valenciens tout en exprimant une forte inquiétude devant le risque de dissolution de la spécificité

hispanique dans le vaste ensemble politique dirigé par Charles Quint. Au cours de cette guerre civile, les bandes armées des *agermanados* s'en prennent aux populations musulmanes, main-d'œuvre essentielle pour la mise en valeur des biens seigneuriaux, et les contraignent au baptême, souvent sous menace de mort. Ainsi, dans le cas valencien, le pouvoir royal ne participe pas au mouvement des conversions, de même que les incitations matérielles et les capitulations réglant les rapports entre communautés sont absentes. À partir de 1521, lorsque le pouvoir royal reprend le contrôle de la situation, la question de la validité de ces baptêmes forcés se pose. Néanmoins, une commission de religieux établit que les sacrements donnés lors de la *germania* sont valides, et Charles Quint suit cet avis en décidant l'expulsion du royaume de Valence des musulmans n'ayant pas reçu le baptême à l'été 1525. Ces événements suscitent toutefois une résistance de la part des nobles valenciens qui voient un des fondements de leur statut économique et politique menacé. Des interrogations sur la définition de la contrainte dans la réception d'un sacrement de l'Église sont également soulevées.

La seconde partie de l'ouvrage donne à voir les débats qui agitent les différents échelons de la monarchie espagnole à propos de la question morisque. Ces débats s'enracinent dans le constat que, malgré le baptême et des campagnes d'instruction plus ou moins profondes, les morisques continuent à perpétuer nombre de pratiques islamiques. Ainsi, la période qui s'ouvre à partir de 1526 voit les termes du problème morisque se modifier : il passe de la validité des baptêmes sous la contrainte à la place des morisques au sein de la société hispanique. À ces problèmes trois formes de réponses sont apportées, jamais exclusives l'une de l'autre mais qui semblent se succéder dans le temps. Conformément au droit canon, c'est d'abord l'Inquisition royale qui est chargée de ramener les nouveaux convertis à l'observation des pratiques chrétiennes. Constatant l'échec de cette institution à partir des années 1540, la « voie pénitentielle » (p. 192) est ensuite suivie : moyennant l'absolution des délits d'apostasie et d'hérésie, les morisques doivent recevoir un enseignement de la doctrine catholique. C'est donc une méthode plus douce qui est suivie. Enfin, à partir des années 1550 et 1560, face à la lenteur des résultats obtenus, face aux réticences de l'Église vis-à-vis de la voie pénitentielle, face surtout à la révolte des Alpujarras (1568-1570), l'expulsion apparaît progressivement comme une solution envisageable, si ce n'est souhaitable.

Cette décision n'a aucun caractère d'évidence, et il faut d'abord trancher entre l'expulsion de tous les morisques et celle des seuls éléments les plus réfractaires à l'assimilation. Aux yeux des gouvernants espagnols, ces discussions achèvent de définir les morisques comme des victimes des conversions forcées et comme des coupables d'apostasie. La solution finalement retenue, l'expulsion de la totalité des morisques des royaumes hispaniques, s'explique à la fois parce qu'elle permet à l'Église de sortir de l'impasse créée par les baptêmes contraints et parce que Philippe III doit maintenir sa réputation de Roi Catholique : cinq jours après la décision de l'expulsion, une trêve de douze ans est signée avec les Provinces-Unies calvinistes. Le passage d'une volonté de conversions massives des musulmans hispaniques à leur expulsion un siècle plus tard s'explique ainsi par une sorte de *quiproquo* originel : en les baptisant, les Espagnols pensaient faire des morisques des chrétiens comme les autres, alors que ces derniers ont vécu ce changement de statut religieux comme un moindre mal leur permettant de sauver leur vie et leur mode d'existence. Une fois résolu le problème de la validité du baptême forcé – qui n'annule pas le sacrement mais

autorise le recours à des « moyens doux » (p. 203) – la Couronne se trouve confrontée à l'existence d'une importante minorité qui refuse l'assimilation.

La lecture de ce travail ne soulève que quelques réserves mineures. D'un point de vue formel, on peut regretter que la bibliographie (limitée aux documents imprimés) ne reprenne pas l'ensemble des sources manuscrites citées. Par ailleurs, si l'accent est mis sur les morisques de Grenade et de Valence, il eût sans doute été intéressant de traiter de manière plus approfondie la question des morisques du royaume d'Aragon : le problème des conversions et des cadres de coexistence ne se pose sans doute pas dans les mêmes termes qu'à Valence, mais l'ampleur de la population concernée aurait pu fournir un contrepoint intéressant.

Les apports de cette étude restent néanmoins cruciaux. En premier lieu, elle permet de réinscrire la monarchie catholique dans un contexte européen plus vaste : non seulement des événements extérieurs influent sur la perception de la question morisque et sur les solutions proposées (ainsi la victoire de Pavie en 1525 contribue-t-elle à créer un véritable enthousiasme impérial et laisse espérer une prompte recatholicisation de la péninsule Ibérique) mais des processus sociaux de plus grande ampleur peuvent être observés par le prisme de cette présence morisque. C'est le cas notamment du problème de l'assujettissement social qui trouve ici une forme particulière : il ne concerne pas seulement des confessions dissidentes mais également des religions radicalement différentes. Un autre intérêt de ce travail est de considérer les questions théologiques sous un autre aspect : loin d'être abstraits et purement philosophiques, les enjeux des baptêmes forcés sont d'abord d'ordre juridique. Ils marquent ainsi moins le passage d'une foi à une autre et une adhésion à ces valeurs qu'un changement de statut au sein d'une société. Dès lors, les morisques ne sont pas seulement considérés comme des victimes ou, au moins, comme des agents passifs : on les voit prendre part aux négociations qui visent à définir les relations entre communautés, de même qu'ils n'hésitent pas à s'adresser à la justice royale ou ecclésiastique pour tenter d'obtenir des délais avant une nouvelle évangélisation ou pour limiter les pouvoirs de l'Inquisition. Enfin, I. Poutrin fait un usage particulièrement intelligent de l'historiographie : elle parvient à montrer comment, lorsque la mémoire des conversions forcées disparaît peu à peu, les décisions ne sont plus prises en fonction de la réalité de ces faits mais à partir de traités historiques, juridiques ou religieux (et souvent polémiques) produits après les événements. De la sorte, elle arrive à restituer l'ensemble des solutions possibles à un moment donné et évite le piège d'une histoire inéluctablement écrite à l'avance.

Étienne BOURDEU
Université de Tours

BERNARD HEYBERGER (ÉD.),

Orientalisme, science et controverse : Abraham

Echellensis (1605-1664),

Turnhout, Brepols, 2010, 240 p.,

ISBN 978-2-503-53567-8

Cet ouvrage collectif, fruit d'un colloque tenu au Collège de France en 2006, raconte l'histoire d'une figure méconnue de l'orientalisme européen. Il renouvelle complètement ce que l'on pouvait savoir du personnage et constitue un travail

désormais incontournable sur l'histoire de l'érudition orientaliste au Grand Siècle. Né en 1605 au Mont Liban, le maronite (catholique oriental) Abraham Echellensis commença à étudier pendant six ans dans un monastère avant de gagner le collège maronite de Rome en 1620 pour être formé à l'école des jésuites. En 1631, il revint

au Liban et entra au service de l'émir druze Fakhraddîn (arrêté par les Ottomans en 1633). Il fut envoyé par l'émir à Livourne pour vendre de la soie et placer cet argent dans une banque à Florence. Abraham en profita pour se lancer dans le commerce extrêmement lucratif du rachat d'esclaves, sillonnant la Méditerranée entre Saida, Livourne et Tunis au cours de ces années. S'il jeta par la suite un voile pudique sur cette carrière de marchand-diplomate (ou la présenta sous les traits de l'entreprise de croisade, selon une rhétorique courante)⁷, il n'abdiqua pas, pendant cette période, sa fonction d'intellectuel, puisqu'il fit à Tunis l'acquisition d'un manuscrit d'une œuvre du polygraphe égyptien al-Suyûfî (1445-1505) qui lui servit d'introduction dans le monde savant lors de son arrivée à Rome en 1636.

À partir de ce moment, véritable membre de la République des Lettres, il se déplaça (surtout entre Paris et Rome) en suivant les opportunités qui s'offraient à lui et en cherchant à progresser dans sa carrière. Il rendait hommage dans les dédicaces de ses ouvrages à ses patrons successifs, papes et cardinaux à Rome, les Médicis à Florence, Richelieu et Séguier à Paris. À côté de ces grands protecteurs, Abraham bénéficia d'un réseau de savants comme Nicolas Fabri de Peiresc, Jean Morin ou encore Lucas Holstenius qui le recommandèrent auprès des puissants. Expert en langues orientales, il enseigna l'arabe et le syriaque à la *Sapienza* et au Collège des lecteurs royaux, fut extrêmement actif auprès des imprimeries, en particulier la Typographie de la Propagande et se mit épisodiquement au service des dicastères romains pour les affaires orientales (Antoine Said Khater).

Mais l'étude n'en reste pas à une « simple » histoire des institutions de savoirs fréquentées par Ecchellensis et de ses réseaux. Les contenus académiques sont finement étudiés et les deux approches « internaliste » et « externaliste » de l'histoire intellectuelle ne sont jamais dissociées.⁸ Ecchellensis se révèle tout d'abord un traducteur de manuscrits écrits en syriaque ou en arabe, vers le latin. La connaissance de son activité éclaire les transferts culturels de l'Islam vers l'Europe, moins bien connus pour la période moderne que pour la période médiévale. Le maronite publia en 1653 la première traduction du *Catalogue des auteurs et des livres* d'Ebedjesus Sobensis, encyclopédie de la littérature syriaque écrite peu de temps avant l'écrasement des Églises syriaques à la suite de l'invasion mongole (Hubert Kaufhold). En étroite association avec le mathématicien pisan Alfonso Borelli, il livra une traduction latine du texte arabe des livres 5 à 7 (dont le texte grec ne nous est pas parvenu) des *Coniques* d'Apollonius (Florence, 1661), une œuvre qui avait profondément marqué le développement des sciences mathématiques dans le monde arabe à partir du IX^e siècle (Hélène Bellosta et Bernard Heyberger). La contribution fouillée de Geneviève Gobillot sur « Abraham Ecchellensis, philosophe et historien des sciences » montre aussi l'intérêt du savant pour la médecine. Son *De Proprietatibus ac virtutibus medicis animalium, plantarum ac gemmarum* (1647), attribué par Ecchellensis à

7. L'essai biographique consigné par Carlo Cartari sous la dictée d'Ecchellensis lui-même (source conservée à l'Archivio di Stato di Roma et très utilisée dans cet ouvrage) a depuis été publié et traduit : Mireille ISSA, Joseph MOUKARZEL (éd.), « Abraham Ecchellensis maronite. Biographie faite par Carlo Cartari », *Tempora. Annales d'histoire et d'archéologie*, 18, 2007-2009, p. 155-195.

8. Pour une réflexion historiographique et méthodologique, voir l'introduction de Christopher LIGOTA et Jean-Louis QUANTIN (ed.), *History of Scholarship. A Selection of Papers from the Seminar on the History of Scholarship held annually at the Warburg Institute*, Oxford, Oxford University Press, 2006, p. 1-13, et le récent dossier « Regards sur l'histoire intellectuelle », *RHMC*, 59-4 bis, supplément 2012.

Suyûtî, s'avère en réalité une traduction-adaptation du *Kitâb manâfi' al-hayawân* (*Le livre des avantages que l'on peut tirer des animaux*) du célèbre médecin chrétien Ibn Bukhtishû' (début du X^e siècle). Un an plus tôt, il traduisait un ouvrage d'al-Zarnûjî sous le titre *Semita sapientiae, sive ad scientias comparandas methodus*. Là encore, il s'agissait d'une adaptation : Ecchellensis passait sous silence par exemple le fait que la médecine était considérée comme tolérable par l'auteur car le Prophète l'aurait pratiquée. Cette traduction d'un texte peu novateur représentait surtout pour le maronite l'occasion d'argumenter en faveur de la valeur de la culture arabe en la plaçant au même rang d'honneur que les humanités latines et grecques. Ecchellensis insistait dans sa dédicace au chancelier Séguier sur l'urgence qu'il y avait à traduire les manuscrits orientaux acquis.

Outre ces œuvres publiées auxquelles il attachait son nom, le maronite assista d'autres savants qui ont pu taire l'aide apportée par l'Orient. Daniel Stolzenberg montre que le jésuite Athanasius Kircher bénéficia de la collaboration d'Ecchellensis et de ses compétences en arabe pour la compréhension du copte et dans les tentatives pour déchiffrer les hiéroglyphes. André du Ryer reçut également l'aide d'Ecchellensis pour préparer la première traduction en français du Coran (Alastair Hamilton).

Ecchellensis contribua aussi à transmettre la connaissance des langues orientales, en les enseignant à des publics différents. Giovanni Pizzorusso décrit le monde romain des écoles de langue arabe, configuré par l'activité missionnaire qui connut un nouvel élan avec la fondation de la congrégation de *Propaganda Fide* en 1622. Muriel Debié présente la grammaire syriaque publiée par Ecchellensis en 1628, destinée à l'apprentissage de la langue par les maronites eux-mêmes. Alastair Hamilton analyse finement le contenu du *Nomenclator arabico-latinus*, dictionnaire bilingue resté manuscrit, dont une des caractéristiques les plus frappantes consistait en un choix presque exclusif de termes chrétiens. L'intérêt pour les Écritures en arabe, la contribution majeure des maronites et la nécessité de préparer à la mission expliquaient l'établissement du canon d'une langue arabe chrétienne « désislamisée »⁹.

Le savoir orientaliste d'Abraham Ecchellensis, parfois extrêmement ironique dans le ton et agressif dans le propos à l'égard de l'adversaire, se déploya principalement dans le contexte de controverses confessionnelles entre catholiques et protestants¹⁰. Loubna Khayati met en évidence l'utilisation de l'œuvre du maronite dans la controverse de la *Perpétuité*. Peu après, à la fin du siècle, Richard Simon dépassait l'impasse apologétique et adoptait une posture résolument critique à l'égard des œuvres d'Ecchellensis, mais, n'allant que peu aux sources, il restait dépendant des travaux du maronite sur les textes orientaux. Dans deux articles récents, Bernard Heyberger a pu montrer qu'Ecchellensis exposa sa connaissance de l'islam surtout

9. Si, en Espagne, la question de la langue arabe se présente dans un contexte bien différent en raison de la présence des morisques jusqu'au début du XVII^e siècle, on peut néanmoins relever des similarités. Voir Mercedes GARCÍA-ARENAL, Fernando RODRÍGUEZ MEDIANO, *Un Oriente español. Los moriscos y el Sacromonte en tiempos de Contrarreforma*, Madrid, Marcial Pons, 2010.

10. Pour la participation d'Ecchellensis à des débats ecclésiologiques, cf. Frédéric GABRIEL, « *L'ordo alexandrin* : Sa'id ibn Batriq, Selden, et la hiérarchie ecclésiastique. De l'Orient chrétien à l'ecclésiologie primitive », *Annuaire de l'Institut Michel Villey*, 3, 2011, p. 419-448. Sur la controverse autour des canons arabes de Nicée, cf. Aurélien GIRARD, « Défense et illustration de la primauté pontificale par l'érudition orientaliste (Rome, 1^{re} moitié du XVII^e siècle) », *XVII^e siècle*, à paraître (actes du colloque international « Savoirs et pouvoirs à l'âge de l'humanisme tardif » 8-9 mars 2013, Paris).

dans la controverse contre les Réformés (notamment Hottinger)¹¹. Enfin, comme l'indiquent les travaux d'Antoine Said Khater et de Joseph Moukarzel, le maronite participa à des controverses au sein de l'Église catholique sur l'histoire de sa communauté et sur sa liturgie.

Pour réaliser l'étude d'un tel personnage, le directeur de l'ouvrage a dû rassembler des chercheurs aux compétences variées : arabisants, syriacisants, historiennes des sciences, spécialistes du christianisme oriental etc. En retour, une telle fresque sur l'ampleur et la diversité de l'activité savante d'Ecchellensis pourrait alimenter une réflexion sur la place de l'« orientalisme » (le terme est anachronique, mais la spécialité est reconnue comme telle) en tant que discipline dans le champ académique et dans son articulation avec d'autres disciplines comme l'histoire, la théologie, la philosophie ou les sciences à l'âge de l'humanisme tardif.

Aurélien GIRARD

CERHC, Université de Reims Champagne-Ardenne

IAN COLLER,

Arab France. Islam and the Making of Modern Europe, 1798-1831,

Berkeley, University of California Press, 2010,
304 p., ISBN 9780520260658

Les études sur les communautés et les populations d'origines non européennes qui se multiplient ces dernières années, parfois dans une veine moins savante que dénonciatrice, ne font remonter l'existence d'une population d'origine arabe en France qu'à la fin du XIX^e siècle, en liaison avec la constitution d'un empire colonial en Afrique du Nord. À rebours de cette représentation commune, qui commence à être remise en question¹², l'historien australien Ian Coller retrace l'histoire d'une communauté arabe installée en France entre la fin de l'expédition d'Égypte en 1801 et les premières années de la monarchie de Juillet et les débuts de la conquête de l'Algérie. Ce livre aussi sensible qu'érudit fait sortir de l'obscurité une population d'origine étrangère tombée dans l'oubli et éclaire tout un pan des relations entre la France et le monde arabe, à travers l'expérience communautaire inédite de la « France arabe », dans les premières décennies du XIX^e siècle. Il retrace les formes successives de cette « France arabe » sous l'Empire et la Restauration, puis sa dissolution et l'oubli qui la frappe. Il faut souligner d'emblée l'ambition, l'érudition et les qualités d'écriture de ce livre, qui maîtrise l'historiographie du premier XIX^e siècle français comme celle de la rive sud de la Méditerranée, et qui croise l'histoire sociale et politique avec celle de l'orientalisme et des disciplines savantes.

L'acte fondateur de la « France arabe » remonte à la fin de l'expédition d'Égypte, évacuée par les troupes du général Menou, lorsqu'une première vague d'immigrants arabes décide de suivre les Français et de quitter l'Égypte, dirigée par Yaqub Hanna, le général d'une éphémère « légion copte ». Ian Coller montre que l'arrivée de ces

11. Bernard HEYBERGER, « L'Islam et les Arabes chez un érudit maronite au service de l'Église catholique (Abraham Ecchellensis) », *Al-Qantara*, 31-2, 2010, p. 481-512; ID., « L'Islam dans la controverse entre catholiques et protestants : le *De origine nominis papae* d'Abraham Ecchellensis (1661), réponse à l'*Historia Orientalis* de Johann Heinrich Hottinger (1651et 1660) », in Chrystel BERNAT, Hubert BOST (éd.), *Énoncer/dénoncer l'autre. Discours et représentations du différend confessionnel à l'époque moderne*, Turnhout, Brepols, 2012, p. 389-400.

12. Jocelyne DAKHLIA, Bernard VINCENT (éd.), *Les musulmans en Europe à l'époque médiévale et moderne*, t. 1 : *Une intégration invisible*, Paris, Albin Michel, 2011.

immigrants, bientôt suivis par d'autres, est le premier d'une série d'écarts entre les attentes et les représentations culturelles et politiques portées les uns sur les autres par les Arabes et les Français pendant trois décennies. Ayant pris au sérieux le projet modernisateur, émancipateur et universaliste de l'expédition d'Égypte, ces individus touchent le sol français au moment où la République cède la place à un régime autoritaire qui renoue avec certains aspects de l'Ancien Régime, et dans un contexte diplomatique qui fait de leur présence visible un embarras. Rejetant leurs différentes propositions d'intégration, l'État napoléonien les confine dans le statut de « réfugiés égyptiens » dotés d'une pension journalière, en intègre certains dans une unité militaire, les fameux « Mamelouks », et tient les autres à distance de la capitale en les forçant à résider à Marseille. L'État joue un rôle puissant dans cette première structuration communautaire en regroupant sous le nom d'Égyptiens des individus qui ne sont pas toujours « égyptiens » (mais syriens) ni majoritairement coptes, mais un mélange de catholiques, d'orthodoxes, de musulmans et de « Francs » d'origine européenne, dont le seul point commun est la pratique de la langue arabe.

En s'appuyant sur les archives du Bureau des pensions militaires avec les « réfugiés égyptiens » à partir de 1801, Ian Coller retrace avec finesse les conflits et les déplacements individuels qui animent une communauté souvent divisée, qui regroupe aussi bien de grands notables, anciens titulaires de postes importants dans l'administration ottomane, marchands ou lettrés, qu'un petit peuple dépourvu de ressources, qui compte aussi d'anciens esclaves, et qui vit misérablement dans le « quartier égyptien » près du cours Gouffé à Marseille. Pour ces populations, la question essentielle est l'accès aux ressources que peut procurer l'État, à travers les pensions et les charges qu'il octroie. La compétition pour celles-ci nourrit les rivalités et les conflits qui déchirent une population qui n'est pas homogène. Selon les lieux où vivent les Arabes en France, la communauté prend des visages différents. Sous l'Empire, il se forme à Paris un milieu arabe cosmopolite, tandis qu'à Marseille, la communauté dominée par les notables suit un modèle hiérarchique, que vient renforcer l'organisation consistoriale octroyée par Napoléon. La fin des restrictions à la mobilité en 1811 et de la division entre Paris et Marseille entraîne une nouvelle mobilité mais aussi de nouveaux conflits, nés de cette structuration communautaire différenciée. Les conflits individuels reflètent ainsi des manières différentes d'être Arabe en France, comme le montre le conflit entre le jeune lettré Joubran, le Parisien arabe cosmopolite, et George Aïdé, qui adhère à un modèle plus hiérarchique de l'identité arabe en France.

Selon leur statut social, leurs compétences, mais aussi leur communauté d'origine et la place occupée dans celle-ci, qui détermine l'accès aux réseaux de patronage, les possibles qui s'offrent aux individus diffèrent fortement. À cette équation complexe, il faut ajouter les rôles successifs que l'État et la société française assignent à cette « France arabe », en fonction d'attentes politiques et culturelles qui se transforment plusieurs fois de l'Empire à la fin de la Restauration. L'histoire de la France arabe se joue dans cet écart récurrent entre la place attribuée aux Arabes dans la société française et leurs aspirations personnelles, un écart que les émigrés cherchent sans cesse à combler en adaptant leur conduite et leur identité dans des stratégies complexes.

Le destin de cette communauté s'articule donc étroitement avec les rapports entretenus par l'État et la société française avec la Méditerranée, le monde arabo-musulman et « l'Orient ». Ils forment un cadre qui structure assez étroitement les possibles qui s'offrent aux Arabes émigrés et dont les contours changent à plusieurs

reprises entre l'Empire et la fin de la Restauration. Plusieurs périodes sont distinguées par Ian Coller. Napoléon fait des «Égyptiens» installés à Paris les tributaires d'un empire en pleine expansion et le symbole de son rayonnement culturel. Ian Coller qualifie de «cosmopolitisme répressif» cette politique qui sert davantage à valider le contexte impérial qu'à célébrer la diversité et l'universalisme. Après la chute de l'Empire, la culture de la Restauration, pétrie de philhellénisme, accueille favorablement les «Égyptiens», comme en témoigne le succès fulgurant de Joseph Agoub, un copte qui devient dans les années 1820 un écrivain et journaliste célèbre, puis professeur d'arabe à Louis-le-Grand, en mettant en avant ses origines égyptiennes alors qu'il se pensait avant tout Arabe. Mais cette ouverture à l'exotisme tient aussi à distance les Égyptiens comme des étrangers. Ces ajustements successifs provoquant tout aussi bien l'ouverture d'opportunités sociales que de brutaux déclassements, voire parfois des tragédies collectives. En 1815, au lendemain des Cent-Jours, à Marseille, la population arabe est victime d'un véritable pogrom, victime à la fois de son attachement supposément fanatique au régime napoléonien et des préjugés raciaux et sexuels réactivés depuis le rétablissement de l'esclavage et de la «police des Noirs» par Napoléon. Ce n'est pas pour rien que les deux premières victimes sont des «Nègresses», assassinées sur la place publique à Marseille. Bien que décimée, ayant souvent perdu ses maigres biens et ses demeures, la communauté survit au bain de sang de l'été 1815, en mettant en avant son identité chrétienne et en particulier catholique, et semble-t-il en cessant de se vêtir à l'orientale. L'affirmation de l'identité «égyptienne» permet aux Arabes qui n'ont pas obtenu une reconnaissance comme les Protestants ou les Juifs d'éviter de glisser vers l'espace des sans-droits, celui des «Nègres». Cependant, à la fin des années 1820, l'Égypte n'est plus considérée comme à l'origine de la culture européenne, mais comme une entité «africaine», barbare et menaçante, dans un contexte des affrontements entre Occidentaux et Ottomans. L'expédition d'Alger est un tournant décisif qui accélère cette évolution, en créant des clivages extrêmement forts. L'affrontement colonial puis la domination qu'il fonde instituent une racialisation des identités, séparant radicalement les «Arabes» des «Européens». Il oblige aussi les Arabes de France à devenir des agents du pouvoir colonial. Les membres de la «France arabe» deviennent doublement étrangers, à la fois en France et en Algérie: en France, parce qu'ils sont Arabes, en Algérie parce que Français. La conquête de l'Algérie signe ainsi la fin de la «France arabe», dont une partie des membres s'installent en Afrique du Nord, tandis que les autres restent à Marseille, mais en se tournant davantage vers les horizons méditerranéens plutôt que vers Paris. L'espace que formait la «France arabe» cesse alors d'exister, frappé par un double processus d'oubli et d'invisibilisation.

L'ouvrage apporte ainsi un regard neuf à l'histoire des populations étrangères en France. Il montre l'existence éphémère, parfois tragique, d'une communauté originale, à la fois instable et fragile, dont les membres ont été sans cesse dispersés et éparpillés entre Paris, Melun et Marseille. La «France arabe» n'a jamais pu former une communauté significative, mais s'apparente davantage à un réseau structuré par la mobilité dont les ramifications s'étendent au-delà de Paris, Marseille, ou même du territoire national. L'identité de ces individus ne se réduit ni à l'auto-identification ni à celle assignée par l'État, mais procède d'un choix fait en des circonstances historiques précises, en réponse à l'action de l'État et dans des espaces délimités par la société environnante. Ian Coller apporte une contribution essentielle à l'histoire politique et culturelle de l'Empire et de la Restauration, en montrant les limites et les

contradictions du cosmopolitisme impérial comme du « goût oriental » de la Restauration. Il éclaire d'un jour nouveau la contribution des intellectuels arabes parisiens des années 1820 à l'orientalisme savant comme aux projets de modernisation lancés par Mehmet en Égypte.

Enfin, ce livre important (dont on espère qu'il sera traduit en français) révèle l'existence d'un moment singulier dans les relations entre la France et le monde arabo-musulman. Avec l'histoire de figures comme celle de Joanny Pharaon, fils d'un interprète de Bonaparte en Égypte, formé lui-même à Marseille et à l'École des Langues Orientales, défendant la politique éclairée de Mehmet en Égypte et s'illustrant lui-même pendant la révolution de juillet 1830 à Paris, Ian Coller montre que cette période fut aussi celle d'expérimenter diverses manières d'être à la fois Arabe et Français. Sans nier les conflits, l'exclusion, les violences, il montre aussi comment Arabes et Français ont aussi pu vivre ensemble et de manière mutuellement profitable. À ce titre, l'histoire de ces populations en quête d'un « accommodement » à la fois matériel, social et politique est aussi d'une brûlante actualité.

Vincent DENIS

EA Modernités et révolutions, Université Paris 1

LAUREN A. BENTON,

*A Search for Sovereignty. Law and Geography
in European Empires, 1400-1900,*

Cambridge, Cambridge University Press, 2010,
XVI-340 p., ISBN 978-0-521-88105-0

Lauren Benton propose ici une synthèse audacieuse, liant le fait géographique et l'élaboration tumultueuse de la loi dans les empires. S'appuyant sur une documentation considérable – archives espagnoles et anglaises, récits d'explo-

ration, textes administratifs, travaux anciens de philosophie juridique comme ceux de Gentili, de Grotius et de Bentham, publications récentes parmi lesquelles nombre d'études universitaires –, l'auteure a su rassembler, comparer, passer avec aisance d'une analyse à une autre. Des notes précises et abondantes sont autant d'explications complémentaires, et des conclusions partielles, sur un sujet difficile, facilitent la lecture.

La conjonction, originale sous cette forme systématique, de l'espace et du droit a amené à choisir des observatoires, regroupés en une succession d'ensembles de cas qui, sauf erreur, ont été rarement classés de la sorte : fleuves et rivières permettant l'accès à l'intérieur des continents, étendues maritimes, piraterie et course, îles et lieux de relégation, enclaves et régions montagneuses. Soit un agencement d'expériences et de conflits spatiaux, ou une géographie du droit colonial et maritime. Les enjeux géographiques ordonnent les développements, et les épisodes juridiques, parfois minuscules mais emblématiques, convergent vers des conclusions quant à l'expérience de ce que peut être, en la matière, la loi. L'idée centrale, développée avec constance, est que les colonies, les mers et les empires ne contribuent pas à l'édification d'un droit uniforme comme si des enjeux successifs constituaient des moments d'attente et de perfectionnement continu dans la durée. Loin de présenter l'histoire du droit dans les empires comme celle de l'exception par rapport à une norme unique dont l'application serait suspendue – dans l'état de siège –, ou comme celle d'une stricte distinction binaire entre catégories, entre ce qui est européen, métropolitain, et ce qui est extra-européen, colonial, les pratiques juridiques attestent l'existence complexe de multiples variantes (plutôt que d'exceptions proprement dites) ou de conflits de systèmes. S'agissant de souveraineté impériale, c'est la pluralité de règles ou de droits concomitants qui est

explicative, comme le montrent les thèmes retenus : la place du droit naturel, les pratiques de la course, la juridiction maritime selon des couloirs de navigation, l'évaluation des crimes et délits en mer et dans les colonies, et leur sanction, la loi martiale, le contrôle des rébellions, le statut des principautés protégées, les notions de sujet et de trahison, celle de dissidence – fréquente dans les textes en français –, les pouvoirs concurrents des civils et des militaires, les modèles (romain, britannique). L'histoire des empires témoigne moins de l'absence de loi que de la profusion, de la flexibilité, de droits, de vecteurs juridiques (jusqu'au capitaine de navire, même d'un vaisseau pirate, et au bague, « nursery » de la loi martiale). Les disparités ne se résorbent pas, mais se développent en tendances continues vers des anomalies ou irrégularités territoriales toujours plus nombreuses, innovatrices et créatrices, vers des espaces insularisés de droits. À partir de quelques exemples popularisés par l'histoire et la littérature, depuis Aguirre jusqu'au Kurtz de Conrad (*Heart of Darkness*), et surtout d'un très grand nombre de cas (comme la guerre du roi Philip, chef des Indiens Wampanoags, au XVII^e siècle, et bien d'autres en Australie, en Afrique du Sud ou en Inde), Lauren Benton s'emploie à définir les contenus de la souveraineté.

Deux termes donc, si l'on comprend bien, sont caractéristiques de son propos : la flexibilité et l'anomalie. La démonstration est convaincante, quoique, le livre une fois refermé, il soit possible de s'interroger sur les limites entre une définition faible (l'exception *par rapport* à la régularité, ce que peut laisser entendre, car le langage a ses pièges, le mot même d'anomalie) et la définition forte (une différence *de nature*). Quelques autres points suscitent, non des réserves, mais des questions. D'abord l'enveloppe chronologique : l'ouvrage s'étend sur cinq siècles, et il y a lieu de souligner l'ampleur de l'entreprise, dans le temps, indéfiniment recommencé, des découvertes et des conquêtes. Le XV^e siècle s'impose comme point de départ d'une colonisation définie comme celle des nations de l'Europe moderne. Le terme, en revanche, s'explique moins aisément, même s'il permet d'inclure de très larges pans de l'histoire impériale britannique (l'Inde, entre autres pays) : les années 1850-1870, 1930, voire 1950, auraient aussi, ailleurs, leurs justifications. Je ne m'avancerai guère s'agissant du droit et de la loi, même s'il apparaît au lecteur que des sentences de tribunal, des décisions de gouverneur, de lourds traités de science juridique comme ceux des théoriciens du droit naturel, des thèses de droit, et des ouvrages et des précis de législation coloniale ne se confondent pas. Les savoirs sur l'espace se sont édifiés, étagés, ont été probablement parcourus, comme dans toute élaboration des disciplines et des spécialités, d'emprunts, de références et de cautions textuelles, l'expérience nourrissant l'enseignement et la recherche, qui fournit en retour des modèles. L'espace surtout, dans tous ses états, est difficile à fixer : il ne se définit pas par l'éloignement, ni par la distance nécessaire à un voilier, ni par des catégories immobiles – l'intérieur opposé à la côte, la plaine à la montagne –, ni par des conditions dites naturelles d'implantation, ni même par des langues et des cultures seulement. L'homme, la société, les techniques, les pouvoirs le transforment. La géographie, quant à elle, est la science de l'espace, que ce dernier soit sillonné, géré, mis en valeur ou contouronné comme un obstacle, lié à de vastes unités politiques, monarchiques ou impériales, ou à de vastes échanges commerciaux intercontinentaux, ou enfin enseigné dans telle ou telle spécialité scolaire et universitaire. Pour tant de raisons variables dans le temps, la distance peut être plus grande entre les deux rives du Rhin qu'entre La Rochelle et les Antilles françaises du XVII^e siècle. De même, la notion utile de bassins océaniques gagnerait à être spécifiée, et les espaces concurrents peut-être cartographiés.

Dernière remarque, conséquence de celles qui précèdent. Ce beau livre fait état d'une immense culture, orientée – comme c'est le cas très nettement aujourd'hui – vers l'Atlantique. Il s'appuie principalement sur des exemples anglais et espagnols. Mais les empires français, les impérialismes allemand et italien sont à peu près absents, ainsi que le continent africain – en dehors de l'Afrique du Sud et de quelques exceptions – et la bibliographie de langue française. Celle-ci est pourtant considérable en quantité et en qualité, critique et novatrice depuis les travaux de Charles-André Julien et de Charles-Robert Ageron pour ne citer qu'eux. À bien des égards l'Algérie dite coloniale s'est imposée, parmi d'autres, comme un modèle historiographique, incitant les spécialistes à scruter la Kabylie, le statut de l'indigénat, les relations entre civils et militaires, les formes prises par la guerre et la répression, l'administration et la justice. On peut estimer que l'ouvrage de Lauren Benton prendra place dans ces recherches et contribuera, par la qualité de ses questionnements, et quel que soit le terrain, à de nouveaux développements.

Daniel NORDMAN
CRH-EHESS

**HÉLÈNE BLAIS, FLORENCE DEPREST,
PIERRE SINGARAVÉLOU (ÉD.),
Territoires impériaux.**

Une histoire spatiale du fait colonial,
Paris, Publications de la Sorbonne,
2011, 333 p., ISBN 978-2-85944-675-8

Au XIX^e siècle et dans la première moitié du XX^e siècle, la géographie a produit tant de savoirs utiles à la colonisation que de nombreux historiens se sont demandés si la géographie n'était pas seulement une discipline auxiliaire de la conquête coloniale. Les auteurs de cet

ouvrage, principalement géographes et historiens de la géographie, renversent pour ainsi dire la question, en constatant que les faits spatiaux n'ont pas été des objets de recherche dans l'historiographie coloniale. Il s'agit par conséquent d'écrire une histoire spatiale de la colonisation et des « spatialités coloniales », la/les colonisation(s) ayant produit plusieurs régimes de spatialité.

Ce qui frappe alors, mais sans être étonnant, est la place essentielle des militaires dans la production de l'espace colonial. Les militaires ne sont pas seulement dominants parce que ce sont eux qui produisent la cartographie coloniale qui sert à s'affranchir des savoirs vernaculaires pour mieux dominer les pouvoirs locaux et parce qu'ils sont les seuls véritablement à en avoir les moyens, comme le rappelle utilement Camille Lefebvre, mais aussi parce qu'ils participent fortement à la production des concepts clés, des catégories pertinentes. L'histoire de la géographie de l'Algérie montre, par exemple, que *Tell* et *Sahara* ne sont pas des entités naturelles combinant topographie, climat et agronomie, et révélées par des géographes « de métier » mais, comme le montre Florence Deprest, des espaces qui fluctuent fortement en fonction des contextes politiques et particulièrement des nécessités militaires à faire du Sahara ou une frontière ou au contraire un « *espace utile* » de la colonie. Hélène Blais montre aussi que la jonction entre le Sahara algérien et l'AOF a le plus souvent été une réinvention des structures spatiales locales dans le vocabulaire de la géographie militaire. L'auteure constate encore que « sur le terrain la jonction est moins une liaison territoriale pérenne que la juxtaposition de moments de rencontre entre les officiers d'Algérie et ceux de l'AOF. » Grâce à Patricia Van Schuylenbergh, on saisit que l'image qui est donnée du Congo par les sociétés de géographie en Belgique est essentiellement construite à partir de savoirs militaires. À partir de

l'exemple de l'incident de Laminia en juin 1894, Isabelle Surun montre comment les frontières coloniales, en se précisant aux confins de l'AOF (entre le Sénégal, le Soudan et la Guinée), découvrent des discontinuités précédant l'occupation coloniale et font apparaître des frontières jusque-là discrètes et non problématiques mais qui le deviennent sous l'effet de la simple présence militaire française.

Ces savoirs militaires constituent-ils de la géographie ? Pour Isabelle Surun, l'incident de Laminia produit du « savoir administratif », certes relatif à l'espace, mais qui ne constitue pas de la géographie au sens académique du terme. Cette coupure entre des savoirs coloniaux et la géographie académique des colonies semble aussi être le point de vue de Marie-Albane de Suremain qui observe une confrontation entre les logiques coloniales et leurs échelles d'appréhension (les grandes échelles de la cartographie des explorateurs et des militaires) et les logiques locales, notamment ethnographiques, et leurs échelles de description (les petites échelles de la géographie académique) qui ne seraient véritablement prises en compte, selon elle, qu'à la fin de la colonisation avec la création d'instituts scientifiques (comme l'IFAN en 1938, l'ORSC puis l'ORSOM en 1942 et 1949) qui ont permis l'émergence d'un « intérêt scientifique pour les relations complexes entre sociétés et environnement ». En prenant ainsi en compte les « stratégies des groupes sociaux », une véritable coupure épistémologique, que Paul Pélissier et Gilles Sautter représenteraient particulièrement en Afrique de l'Ouest, aurait permis, selon cette auteure, « de rompre avec les représentations de sociétés routinières et sans initiatives » qui avaient constitué une justification de l'idéologie coloniale et de la mission civilisatrice. Dans une optique différente, mais cherchant aussi à marquer une existence autonome des savoirs par rapport aux pouvoirs qui les produisent, Michael Heffernan interroge la thèse classique des historiens de la cartographie, comme Brian Harley, sur les relations profondes et réciproques entre cartographie et colonialisme. Il y oppose une proposition plus « latourienne » : les cartes auraient une « existence autonome ». L'exemple qu'il mobilise de la carte hispanique au 1/1 000 000, grand projet mené par l'American Geographical Society entre 1920 et 1940, n'est pourtant pas probant puisque la carte est obsolète avant son achèvement, précisément parce qu'elle ne correspond plus aux demandes sociales et politiques qui en ont fait naître le projet.

Pour Patricia Van Schuylenbergh, inversement, il n'y a pas de distinction très nette entre des fonctions qui seraient purement militaires et purement géographiques : les militaires jouent un rôle tout à la fois d'explorateurs, de géographes, de techniciens des travaux géodésiques et cartographiques. Elle montre aussi très bien comment les militaires mobilisent (tout aussi bien que la géographie académique aurait pu le faire), les projets d'une science universelle et « humaniste » et l'intervention coloniale au nom du progrès de l'homme. Camille Lefebvre, en prenant pour exemple la mission scientifique entre le Niger et le Tchad entre 1906 et 1909, s'interroge très finement sur ces rapports entre la production des savoirs géographiques et les objectifs militaires. Elle refuse tout modèle d'analyse clé en main, celui de l'autonomie disciplinaire d'ordre épistémologique, comme son contraire, celui d'une production scientifique nécessairement contingente de son contexte de production. Elle entreprend pour cela d'observer, sur le *terrain* des explorations, dans le déroulement des *opérations*, les modalités d'articulation entre les observations dites scientifiques et les opérations dites militaires. Elle constate que si l'on peut séparer « deux programmes », scientifique et militaire, ceux-ci sont menés concurremment par les mêmes hommes : « les membres de la mission semblent constamment changer de pratique, tour à tour savant ou militaire ». De nombreux militaires

construisent ainsi des carrières scientifiques. L'analyse de C. Lefebvre montre aussi qu'il y a un même *ethos* entre la discipline militaire et les « sciences de précision » mobilisées dans les relevés topographiques. La *promenade des montres* (les montres utilisées dans les relevés des longitudes ne devaient pas rester immobiles, les porteurs devaient les promener pendant les journées de repos autour du camp selon plusieurs méthodes elles-mêmes expérimentées) constitue une preuve de cette culture disciplinaire du corps commune à l'entreprise scientifique et militaire.

On peut finalement regretter que le livre ne se demande pas en conclusion quelle histoire de la géographie des colonies se dégage de ce travail collectif. Une histoire savante de la géographie, une géographie historique en somme? Objectif incontestablement atteint par la richesse des exemples, et un travail d'archives souvent très sérieux. Une épistémologie de la géographie coloniale et tropicale montrant que le savoir géographique s'affranchit peu à peu des projets coloniaux? Mais on peut remarquer que ce point de vue est finalement assez minoritaire dans l'ouvrage. Une histoire spatiale de la colonisation et de ses spatialités, voulue par les auteurs en introduction pour s'affranchir de l'image d'une géographie auxiliaire de la colonisation, mais qui ressort *in fine* renforcée?

Sans doute les auteurs n'ont-ils pas voulu trancher, trouvant dans « la multiplicité des modalités de l'exercice de la domination coloniale, nécessairement liée à la particularité des lieux, à leur accessibilité, et à leur intégration dans un ensemble plus vaste » une raison suffisante pour ne pas avoir à le faire. Mais cette absence de point de vue historiographique constitue une faiblesse de l'ouvrage car, au-delà du constat un peu trivial de la diversité des spatialités, un point de vue plus affirmé aurait permis de dégager de cette diversité des invariants, comme l'annexion disqualifiante des savoirs vernaculaires en vue de construire une géographie indépendante de ces savoirs, phénomène que de nombreux auteurs pointent (y compris chez Pélissier) mais sans le replacer dans le champ plus large des Social Studies of Science pour décrire la géographie et la colonisation comme un exemple particulièrement stimulant de savoir/pouvoir.

Frédéric THOMAS
IRD, UMR 208 Patrimoines Locaux

DIANA K. DAVIS,
*Les mythes environnementaux
de la colonisation française au Maghreb,*
Seyssel, Champ Vallon, 2012, 332 p.,
ISBN 978-2-87673-531-6

Cet ouvrage n'était pas passé inaperçu après sa première édition aux États-Unis en 2007. Il méritait cependant une traduction rapide en français. Car Diana K. Davis met en évidence « la construction et les usages des figures narratives du déclin

environnemental » (p. 16), d'abord en Algérie puis dans le reste du Maghreb colonisé. Dès les années 1840 en effet, savants, administrateurs, militaires et colons français commencent à accuser les nomades arabes d'avoir provoqué la ruine écologique de l'Afrique du Nord. C'est surtout depuis « l'invasion hilalienne » du XI^e siècle, affirment-ils, que la déforestation et le surpâturage ont provoqué un assèchement climatique, aboutissant au *Pays de la soif* des peintres orientalistes. Les autorités coloniales se donnent alors pour mission de restaurer le « grenier à blé » de la Rome antique en réduisant sévèrement les parcours, en criminalisant l'écobuage, en encourageant le reboisement et l'agriculture sédentaire sur le modèle européen. De quoi légitimer toute une législation visant à la dépossession foncière des autochtones et à la disparition des usages traditionnels du sol, pour le plus grand bénéfice du domaine de l'État, des sociétés capitalistes et des colons. De quoi masquer aussi le véritable impact environnemental des guerres de conquête

ou des nouvelles techniques d'agriculture intensive. Mais le «récit environnemental fataliste», mis en place dans les années 1840-1870, se révèle d'une redoutable efficacité aux yeux des décideurs. Il s'appuie sur la comparaison des paysages contemporains avec les descriptions puisées dans la littérature classique (Hérodote, Pline, Strabon) ou médiévale (Idrisi, Ibn Khaldoun). Quelques citations sorties de leur contexte et mises bout à bout suffisent à étayer une vérité indiscutable à la fin du XIX^e siècle, au plus fort de la colonisation foncière en Algérie et Tunisie, et ce malgré le scepticisme des rares botanistes de terrain (Trabut, Battandier). Mais les tenants de la géographie des plantes, officiant au Maroc dans l'entre-deux-guerres (Maire, Boudy, Emberger), finissent par apporter au récit leur caution scientifique, cartographiant l'étendue des espèces «originelles» d'après la méthode (aujourd'hui contestée) des reliques végétales. Aussi, «l'idée de désertification [...] construction coloniale [...] concept peu fondé empiriquement, lancé et diffusé par des hommes ayant une mauvaise connaissance des écosystèmes des terres arides» (p. 213) continue d'inspirer les politiques des États post-coloniaux, comme certains projets de développement des institutions internationales.

Pour déconstruire un tel discours, l'auteure se sert des données de la paléo-écologie. En effet, les carottes de pollen extraites en différents points d'Afrique du Nord, depuis une cinquantaine d'années, font remonter l'aridité du climat à quelque deux ou trois millénaires en arrière. Depuis lors, les niveaux de pollen d'herbe ou de certaines espèces d'arbres – tels le cèdre ou le chêne vert – sont restés relativement stables. L'expansion du nomadisme agropastoral depuis l'Antiquité serait donc plutôt la conséquence d'un processus naturel d'aridification et même la réponse la mieux adaptée pour conserver les sols. Ainsi l'extraction du bois ou les incendies sont vite effacés par la résistance et la repousse des essences méditerranéennes; un troupeau mobile profite (sans détruire) des graines enfouies dans un sol aride qui germent à la première pluie. Cependant, dans un article récent, Hakim Bourfouka et Nicolas Krautberger contestent la méthode¹³. Vouloir démontrer le caractère mensonger d'un récit forgé au XIX^e siècle à partir de données réunies a posteriori ne relève-t-il pas de l'anachronisme? Surtout, regrettent-ils, «on ne peut plus rien penser de la société dans laquelle [de tels discours] ont été produits et tenus pour vrais, mis à part le fait que cette société mentait; on ne peut donc plus écouter; on ne peut plus se laisser raconter d'autres histoires; en somme, on ne peut plus faire notre métier». Cette impression tient sans doute au style de l'auteur qui martèle une thèse forte de la première à la dernière page, rappelant les racines militantes des *Environmental Studies* américaines des années 1960-1970¹⁴: «Nous devons être capables d'écrire une histoire environnementale qui prenne totalement en compte les rapports de force [...]. Sans quoi, d'autres projets comme le "barrage vert" en Algérie verront le jour, créant plus de mal que de bien», justifie-t-elle ainsi (p. 218).

Mais on ne saurait réduire le travail de Diana Davis à une profession de foi écologiste. Il repose sur une somme impressionnante d'ouvrages à caractère de sources. La lecture qu'elle propose des représentations françaises de l'environnement maghrébin est subtile, entre continuité et rupture dans les années 1830-1840, convergence et concurrence au cours des deux décennies suivantes. Si un système de pensée finit par

13. Hakim BOURFOUKA, Nicolas KRAUTBERGER, «Objectivité, vérité et assertabilité en histoire environnementale», *Études rurales*, 189, janvier-juin 2012, p. 183-198.

14. Fabien LOCHER, Grégory QUENET, «L'histoire environnementale : origines, enjeux et perspectives d'un nouveau chantier», *RHMC*, 56-4, octobre-décembre 2009, p. 7-37.

s'imposer à la fin du XIX^e siècle, il n'étouffe jamais totalement les voix discordantes. Le livre éclaire d'un jour nouveau et relie ensemble des faits connus séparément, comme le poids de la culture classique chez les responsables coloniaux, la genèse des mythes hilalien et kabyle, l'exact positionnement des « indigénophiles », la lente connaissance et les modes d'appropriation des territoires conquis. Enfin, par son approche environnementale et pluridisciplinaire, Diana Davis bouscule les cadres spatio-temporels habituels d'une historiographie en cours de renouvellement, mais restée longtemps conditionnée par le face à face franco-algérien¹⁵. Le lecteur navigue ainsi du Pléistocène jusqu'à nos jours, tout en saisissant mieux l'importance de la matrice coloniale algérienne du XIX^e siècle dans les protectorats voisins de Tunisie et du Maroc. Cet espace maghrébin reste ouvert aux idées venues de la métropole mais aussi d'Angleterre ou des États-Unis; il semble peser à son tour sur des politiques conduites bien au-delà de ses frontières, pendant et après la domination française. C'est dire l'importance et l'originalité d'un livre qui dépasse le cadre strict des « études coloniales ». Il nous interroge même à nouveau sur la pertinence de celles-ci comme « secteur identifiable au sein des sciences sociales »¹⁶.

Didier GUIGNARD
IREMAM, Aix-en-Provence

MATHIEU GUÉRIN,

*Paysans de la forêt à l'époque coloniale.
La pacification des aborigènes des hautes
terres du Cambodge (1863-1940),*
Rennes, Presses universitaires de Rennes/HSR,
2008, 356 p., ISBN 979-2-911-369-09-04

Mathieu Guérin se propose d'écrire l'histoire de ceux qu'il nomme les « aborigènes des hautes terres », c'est-à-dire d'une société rurale très particulière au Cambodge, celle des paysans-essarteurs vivant encore aujourd'hui dans les territoires du sud de la péninsule indochinoise, à la jonction des

frontières séparant le Vietnam, le Laos et le Cambodge. Les Mnong, les Jaraï, les Brao, les Tampuan, les Rhadés, tous ces groupes ethniques ont fait l'objet de diverses études ethnographiques depuis le milieu du XIX^e siècle. Ces recherches les décrivent comme les descendants des premiers occupants de la péninsule, avant les Khmers, les Viets, les Lao ou les Chams. Sans chercher à trancher cette question coloniale épineuse, l'auteur invite à nuancer, sans pour autant relativiser, le discours des acteurs eux-mêmes qui « se considèrent et sont considérés comme les aborigènes des espaces qu'ils occupent ».

En s'intéressant aux luttes de dénomination de certains groupes sociaux ainsi qu'aux relations étroites que ces groupes ont pu entretenir avec la forêt notamment, Guérin place son enquête dans la perspective des *Cultural Studies*, qui est loin de présenter, en France, l'envergure qu'elle a pu avoir durant les années 1990 dans les pays de l'ancien Empire britannique¹⁷. Ainsi, l'étude « vise à montrer l'impact de l'arrivée des Occidentaux au Cambodge pour les peuples des hautes terres, des expéditions des premiers explorateurs et missionnaires français aux campagnes de pacification des années 1930 [...] Il s'agit d'étudier la mise en place d'un contrôle administratif moderne

15. Hélène BLAIS, Claire FREDJ et Emmanuelle SAADA, « Un long moment colonial : pour une histoire de l'Algérie au XIX^e siècle », *Revue d'histoire du XIX^e siècle*, 41-2, 2010, p. 7-24.

16. Jean-Frédéric SCHAUB, « La catégorie "études coloniales" est-elle indispensable? », *Annales HSS*, 63-3, mai-juin 2008, p. 625.

17. Ramachandra GUHA, Gadgil MADHAV, « State forestry and social conflict in British India », *Past & Present*, 123, may 1989, p. 141-177.

sur des populations jusqu'ici indépendantes ou, au moins, largement autonomes et ne disposant pas de structures politiques de type étatique, ainsi que des conséquences de ce contrôle administratif sur la vie des villages.» Son objectif consiste «à comprendre le système des relations entre les aborigènes des hautes terres et la monarchie khmère afin de déterminer comment la colonisation française a pu les modifier».

La période étudiée, allant de l'établissement des premiers Français au cours de la seconde moitié du XIX^e siècle à la Seconde Guerre mondiale, correspond au mouvement dit de «pacification» des marges des territoires khmers, que Guérin analyse comme un processus d'acculturation que connurent les Mnongs des hauts plateaux, via notamment la perte inexorable de leur indépendance au profit de leur assimilation dans le groupe national cambodgien sous l'égide du protectorat français. À travers un minutieux travail de croisement des sources (sources administratives du gouvernement général, travaux d'ethnologues recoupés avec des entretiens contemporains de Mnongs mais aussi d'anciens officiers français), l'auteur articule son analyse sur deux échelles distinctes : locale et régionale. Ce jeu d'échelle lui permet d'une part de décrire les rapports que ces paysans-essarteurs ont entretenus avec l'extérieur (forêt et puissances coloniales : mandarins cambodgiens et administrateurs français) et d'autre part, de retracer l'évolution des modes de vie que ces contacts ont pu induire dans le temps long.

À la différence des aborigènes du nord-est du royaume khmer qui ont été profondément assimilés au cadre national au cours du XX^e siècle, tels les aborigènes de Mondolkiri, de Ratanakiri ou de Stung Treng, les aborigènes du sud «constituent encore aujourd'hui des groupes humains distincts culturellement et linguistiquement des peuples majoritaires des États auxquels ils sont rattachés». C'est la raison pour laquelle M. Guérin propose une histoire comparative du processus général d'assimilation coloniale entre 1863 et 1940 dans ces deux régions : en se focalisant dans sa première partie sur une communauté particulièrement résistante du sud, celle de Bu La-Bu Gler (plusieurs villages situés à environ deux cents kilomètres au nord de l'actuelle Ho-Chi-Minh Ville), l'auteur fait d'autant mieux contraster, dans la seconde partie, les succès importants que connurent les colonisateurs sur les groupes aborigènes peuplant la région nord-est des territoires khmers.

On apprend alors que ce processus d'assimilation a commencé avant l'arrivée des Français dans la région. Après 1863, le protectorat français ne fit qu'utiliser habilement ce rapport entre le pouvoir khmer et les Mnongs des hauts plateaux pour tenter de «moderniser» l'État cambodgien. C'est à cette occasion, et à travers cette problématique coloniale à double fond (Français/Khmers, Khmers/Mnongs), que l'administration khmère fut lentement occidentalisation (administration locale, administration provinciale, Conseil des ministres, commune cambodgienne). Cette occidentalisation passa notamment par l'abandon des relations d'esclavage qui liaient jusque-là les Khmers et les aborigènes. L'outil privilégié de cette domination coloniale moderne fut évidemment l'impôt-tribut, progressivement augmenté pour financer le fonctionnement du nouvel État en cours d'institutionnalisation, auquel fut adjoint, comme dans tout contexte colonial, un processus d'accaparement foncier au profit de grandes exploitations productivistes dirigées par des Français, notamment dans l'arrière-pays de Kratié.

Néanmoins, cette politique khmer à l'égard des aborigènes n'a pas été pilotée par les Français de manière uniforme et irréfléchie. Les modernisateurs surent s'adapter aux particularismes que ces groupes opposèrent chacun à leur manière aux nouvelles exigences nationalistes : «On s'aperçoit que ce sont ceux qui ont le plus résisté au mouvement intégrationniste qui obtiennent le plus de concessions de la part du pouvoir».

Ce qui permet de faire de la politique française au Cambodge, à partir de 1900, une déclinaison tout à fait efficace et complexe de ce que Georges Steinmetz entend par « politique indigène » : c'est-à-dire « l'ensemble des efforts mis en œuvre par l'État colonial pour définir le caractère et la culture du colonisé de manière stable et uniforme (même si cela implique de modifier leur culture) ainsi que l'ensemble des efforts déployés pour pousser les colonisés à agir conformément à ces définitions »¹⁸. Or, la singularité du cas cambodgien réside dans l'écran khmer à travers lequel certains Français (des médiateurs tels Adhémard Leclère et Joseph Le Roy au début du XX^e siècle qui parlaient la langue et s'intéressaient de manière très poussée tant aux coutumes cambodgiennes qu'à celles des aborigènes) se sont alors employés à stabiliser la culture et la subjectivité aborigènes avant d'imposer une économie coloniale, et ce, de manière différenciée selon qu'il s'agissait de groupes aborigènes du nord ou du sud. Ce que M. Guérin décrit très bien aux chapitres 2 et 3 de la seconde partie.

Ainsi, dès l'entrée de son ouvrage, Guérin invite le lecteur à un pacte : choisir de prendre le terme « aborigène » par son sens original, celui de peuple premier, contre celui de « montagnards » ou de « peuple des montagnes » ou de « proto-indochinois ». Cette définition en « ni, ni, ni » lui permet ainsi de faire l'histoire de la situation étrange de ces peuples des forêts pris en étau, dès le milieu du XIX^e siècle, entre d'une part l'expansionnisme vietnamien, siamois et cambodgien, et de l'autre, l'impérialisme colonial français.

Enfin, l'ouvrage est d'une très belle facture, avec sa couverture cartonnée solide, proposant de belles photographies d'époque (monochrome), des cartes (on pourra cependant regretter l'absence d'une table des illustrations), de quinze denses pages de bibliographie, d'un bref glossaire khmer et mnong des principaux termes administratifs, ainsi que d'un index des noms de personnes.

Nicolas KRAUTBERGER
LARHRA-UMR CNRS 5190

KHALID AMINE, MARVIN CARLSON,

The Theatres of Morocco, Algeria and Tunisia.

Performance Traditions of the Maghreb,

Londres, Palgrave-Macmillan, 2012, 262 p.,

ISBN 978-0230278745

Le projet éditorial de Khalid Amine et de Marvin Carlson s'est construit autour d'une analyse historiographique juste et éclairée, et il témoigne d'une intention louable. Décus par la faiblesse quantitative et qualitative des travaux sur le théâtre

maghrébin, les deux auteurs, professeurs marocain et nord-américain en études théâtrales, se proposent de présenter une synthèse claire, à la fois chronologique et thématique, sur le théâtre dans les trois pays du Maghreb que sont le Maroc, l'Algérie et la Tunisie.

Il s'agit donc ici non seulement de combler un vide, en contribuant à une meilleure connaissance de la vie dramatique maghrébine, mais aussi de tenter de comprendre les raisons qui, pendant très longtemps, ont écarté les chercheurs de cet horizon de recherche maghrébin et de cet espace, qui apparaît tout au long de cette étude comme artificiellement marginalisé. L'analyse critique de la production universitaire à laquelle se livrent les deux auteurs leur permet de mettre en lumière les préjugés idéologiques et esthétiques qui ont façonné le mirage d'un Maghreb par essence a-théâtral. Le

18. Georges STEINMETZ, « Le champ de l'État colonial. Le cas des colonies allemandes (Afrique du Sud-Ouest, Quingdao, Samoa) », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 171-172, 2008, p. 125.

ton militant et délibérément provocateur de l'introduction est assumé. Les premiers paragraphes de l'ouvrage éclairent en effet d'un jour très cru les amalgames opérés par certains universitaires qui, du fait de l'interdit musulman concernant la représentation du corps humain, ont trop vite conclu à une incompatibilité entre l'islam et le théâtre, art de la représentation. Les deux auteurs dénoncent également les raccourcis de leurs confrères et le manque de persévérance de leurs raisonnements en déconstruisant, au fil des pages, l'obstacle linguistique derrière lequel beaucoup semblent s'être retranchés. La complexité linguistique d'un Maghreb écartelé entre l'arabe, le berbère et le français, est ainsi non seulement énoncée mais également analysée dans toute sa profondeur historique et géographique. Au terme de la démonstration, elle apparaît non pas comme le ferment de la réticence dramatique de l'espace maghrébin, mais bel et bien comme le terreau d'une richesse théâtrale que cet ouvrage s'engage à restituer. Malheureusement, cet engagement pris par les auteurs dans l'introduction, et très souvent réitéré, n'est pas véritablement respecté dans cet ouvrage aux ambitions prometteuses mais dont l'argumentation témoigne de trop nombreuses failles.

Le livre prend les apparences d'une synthèse chronologique et géographique sur le théâtre maghrébin et s'organise en trois parties très clairement identifiées. L'incontournable période coloniale est ainsi logiquement, mais de fait très artificiellement, encadrée par une époque pré-coloniale que les auteurs font remonter à l'Antiquité et par une période post-coloniale qui semble dépourvue de toute unité. Les efforts contextuels et historiques sont réels et permettent de dégager les grandes évolutions du théâtre au Maghreb. Celui-ci n'apparaît donc plus seulement comme un théâtre importé mais bel et bien comme le fruit de traditions dramatiques et scéniques bien plus anciennes et autonomes, parfois éloignées des cadres de représentation occidentaux mais qui, sous la domination coloniale française, enrichissent l'horizon thématique, linguistique et dramaturgique de la vie théâtrale locale. Cette étude, qui s'appuie sur une bibliographie très riche et qui a le mérite de faire la part belle aux ouvrages de langue arabe¹⁹, offre ainsi aux lecteurs des mises au point très utiles sur les spécificités des traditions théâtrales maghrébines. Quelques chapitres thématiques s'attachent à mettre en lumière le rapport très particulier à l'espace et à l'oralité qui se lit dans les pratiques dramatiques maghrébines et qui s'actualise dans le concept de la *halqa*, une dénomination sous laquelle sont réunis la pratique du conteur et l'espace circulaire dans lequel il s'exprime. Le conteur est donc entouré d'un public qui n'est pas cantonné à l'écoute mais prend souvent le relais de la parole et du jeu.

Cependant, cet ouvrage, qui se promettait dans l'introduction de dépasser la perspective encyclopédique forcément simplificatrice adoptée dans le volume de la *World Encyclopedia of Contemporary Theatre* consacré au monde arabe²⁰, ne parvient pas à relever le défi de l'exhaustivité et, surtout, parce qu'il bute sur la méthodologie de l'histoire comparée, il ne répond pas aux exigences d'une lecture historique critique. L'esprit de compilation l'emporte très souvent sur celui de réflexion et de problématisation. Les auteurs ne se confrontent que très rarement à des archives directes qui font

19. L'ouvrage a été rédigé avant le « Printemps arabe » et ne fait donc pas allusion aux nombreuses initiatives dramatiques qui ont été recensées depuis dans ces trois pays du Maghreb et qui ont fortement relayé le mouvement de contestation politique et les aspirations au renouveau et à la liberté en matière culturelle.

20. Ghassan MALEH, Samir SARHAN (ed.), *The World Encyclopedia of Contemporary Theatre*, t. 4 : *The Arab World*, Londres, Routledge, 1999.

ainsi cruellement défaut au lecteur en quête de documents et de sources primaires. L'argumentation s'en trouve donc affaiblie alors que de nombreuses questions importantes, relatives notamment aux itinéraires individuels des auteurs, des comédiens et des directeurs de troupes, sont abordées sans pour autant être mises en valeur par des auteurs qui ne semblent pas avoir pris véritablement conscience de la prégnance de ces enjeux d'histoire sociale. Il en va de même pour le théâtre amateur et pour l'importance des services de la jeunesse et des sports qui, sous la domination coloniale française, encadrent l'activité dramatique maghrébine. Leur influence sera le support de nombreuses polémiques après l'indépendance, mais fait l'objet, dans cet ouvrage, d'un traitement très superficiel.

Les pièges du plan chronologique se ressentent donc fortement dans les deux dernières parties qui s'attachent, certes, à mettre en évidence quelques décalages chronologiques et variations socio-politiques entre les trois espaces étudiés, mais l'articulation fait largement défaut et bien souvent la juxtaposition tient lieu de transition.

La qualité de l'ouvrage pâtit enfin de l'ambition initiale de ses auteurs qui était de tordre le cou aux préjugés et de dissiper le mirage d'un Maghreb a-théâtral, mais tombe en fait dans l'excès inverse et dans le panégyrique sans nuance d'un Maghreb hyper-théâtral qui ne reflète pas la réalité de la complexité de la vie dramatique maghrébine actuelle. Il ne suffisait donc pas de sortir le théâtre maghrébin de l'ombre dans laquelle il était plongé, encore aurait-il fallu le soumettre à un éclairage direct et non pas tamisé par des considérations éditoriales certes compréhensibles mais scientifiquement regrettables.

Cet ouvrage de synthèse a le mérite d'exister et d'aiguiser notre curiosité, mais sa construction témoigne d'un manque d'élan certain et se révèle finalement peu stimulante. La présentation et les tournures sont parfois très superficielles, l'utilisation des concepts de la *French Theory* apparaît souvent abusive et ne parvient pas à remplacer efficacement le recours à un matériel archivistique pourtant existant. Il ne suffit pas d'utiliser le mot « palimpseste » pour rendre compte de la complexité de la culture post-coloniale, et si l'hybridité des paysages dramatiques du monde arabe a le mérite d'être ici évoquée, il convient désormais de l'interroger et de l'analyser en profondeur.

Julie CHAMPRENAULT

Centre d'histoire de Sciences Po, Paris

FABRICE VIRGILI, DANIELLE VOLDMAN,

*La garçonne et l'assassin : Histoire de Louise
et de Paul, déserteur travesti,
dans le Paris des années folles,*

Paris, Payot, 2011, 173 p., ISBN 978-2-228-90650-0

Ces dernières années, on peut dire que les garçonnades parisiennes sont passées de méchantes à perfides. Si l'on avait l'habitude de les appréhender à la manière d'un Victor Margueritte, c'est-à-dire en petites bourgeoises capricieuses qui se faisaient

couper les cheveux pour fâcher papa, on se trouve maintenant face à un spécimen de filles bien différent. Sara Maza, dans sa récente étude sur Violette Nozière, explore une garçonne qui, en 1933, a empoisonné ses parents, puis sortit faire des courses. Dans la même lignée, Fabrice Virgili et Danièle Voldman nous présentent aujourd'hui une nouvelle garçonne. Une garçonne certes avec du style mais aux mœurs, une fois de plus, douteuses. Une garçonne, qui s'avère, qui plus est, être un homme.

Alors qu'ils faisaient des recherches pour un autre projet, les deux auteurs sont tombés sur des documents de police faisant référence à un meurtre de 1928, un meurtre ayant fait sensation à la hauteur de l'affaire Nozière. En passant au peigne

fin les enquêtes et les rapports de police, ainsi que les témoignages d'audience et des coupures de presse, ils purent mettre bout à bout l'histoire tout à fait extraordinaire d'un couple parisien : Paul Grappe et Louise Landy. Leur romance commença de manière relativement innocente : ils se sont rencontrés à l'âge de dix-sept ans, sont tombés amoureux, puis se sont mariés en 1911. Peu après, cependant, suivirent les problèmes. Paul entra au service militaire mais y trouva la discipline détestable. Au même moment, il rendit sa femme folle de rage en cédant à une aventure extra-conjugale. Lorsque la guerre éclata, Paul se retrouva dans les tranchées du front occidental, mais pas pour longtemps. Il fut blessé à deux reprises : la première fois véritablement ; la deuxième fois indubitablement de sa propre main. Il échappa à une condamnation et pris six mois pour soigner à l'hôpital sa blessure... à l'index droit. Exaspéré, le capitaine de Paul lui ordonna de revenir sur le front en mai 1915, époque à laquelle notre héros disparut, en se réfugiant avec Louise et sa famille à Paris.

Bien que Paul ait pu échapper à la forte mortalité des tranchées, sa situation sur le long terme était injustifiable. En 1915, tout homme jeune et valide dans la rue éveillait des soupçons. Pour résoudre ce problème, le couple transforma Paul en une femme du nom de Suzanne Landgard. « Rien dans sa vie antérieure ne laisse supposer que le travestissement eût pour lui quelque attrait, affirment Virgili et Voldman, il possédait même plutôt des attributs de caractère donnés habituellement au sexe masculin : volontaire, indocile, charmeur, galant et batailleur. La seule qualité virile qu'il refusait désormais était celle de guerrier » (p. 44). Néanmoins, les préférences sexuelles de Paul ne sont pas pertinentes ici puisqu'il devient une femme non dans le but de subvertir les rôles assignés mais pour sauver sa propre peau. Ce n'est que plus tard, lorsque Paul développe un goût pour « les aventures galantes et sexuelles » dans le bois de Boulogne, qu'il se rebelle contre les normes de son époque. Les auteurs élaborent adroitement cette transition de la situation de poilu à celle de garçonne à une époque plus générale de « troubles du genre » (p. 56). Avec ses cheveux courts et ses jupes raccourcies, Suzanne acquiert une réputation d'avidé parachutiste, un loisir associé à l'époque au lesbianisme. À ce moment-là, il se livre à des aventures homosexuelles et il se pourrait qu'il soit tombé amoureux d'un homme noir. Ainsi, de toute part, son travesti finit par devenir « queer » (même s'il n'a pas commencé ainsi).

Ironiquement, c'est la transition inverse de femme à homme qui semble le perturber davantage. Après avoir été amnistié en 1925, il est libre de redevenir lui-même. Bien qu'il se dépêche à mettre de nouveau un pantalon, sa reconversion est cependant précaire. Toute l'histoire est révélée à la presse et Paul acquiert une notoriété douteuse. Sous les feux de la rampe, il boit énormément et devient violent. « Ce retour à la masculinité, concluent les auteurs, ravivait les traumatismes de la guerre et de la clandestinité, comme les difficultés de son ambiguïté sexuelle » (p. 72). Un soir, dans un café, fâché par la remise en question de sa virilité, il se prête à l'exhibitionnisme. En proie à une certaine confusion sexuelle, seuls ses organes génitaux lui rappellent son sexe. Ses aventures nocturnes au bois de Boulogne se perpétuent alors que sa relation avec Louise se détériore. De plus en plus rapidement, le couple plonge dans la spirale de l'alcoolisme et de la violence jusqu'à ce qu'il touche, de manière tragique mais inévitable, le fond.

Fabrice Virgili et Danièle Voldman nous livrent cette extraordinaire histoire avec brio et compassion. À partir des enquêtes policières et d'autres documents, ils ont trouvé une mine de détails. Les deux historiens ne se contentent pas de nous raconter l'histoire, ils s'attardent également sur la manière dont ils ont pu nous la

raconter en discutant de leurs sources et de leurs méthodes. Rejetant tout cliché, ils refusent de concevoir Louise, battue et la mort dans l'âme, comme la simple victime de son ivrogne de mari. Au contraire, ils attirent l'attention sur le fait qu'elle est maîtresse de son propre destin en forçant son mari au mariage, en l'aidant à survivre lorsqu'il était déserteur et en décidant quand elle en eut assez. De même pour Paul, les auteurs font preuve de compassion : « on peut déduire une bisexualité révélée au fil des mois qui ne lui a pas été facile à vivre, une fluidité de la frontière du genre et d'amples troubles du comportement » (p. 115). L'analyse n'est jamais réductrice. Bien que les auteurs imputent les problèmes du couple à « un jeu ambivalent sur les rôles habituellement attribués aux hommes et aux femmes dans la France des années folles » (p. 119), ils n'omettent pas de souligner l'enfance traumatisante de Paul et ses tendances obsessionnelles. Ce qu'il en ressort est une narration historique du meilleur acabit. Les garçons sont peut-être perfides mais elles sont aussi irrésistibles.

Mary Louise ROBERTS
University of Wisconsin Madison

PIERRE LAMARD, NICOLAS STOSKOPF (ÉD.),
L'industrie chimique en question,
Paris, Picard, 2010, 315 p., ISBN 978-2-7084-0884-5

Cet ouvrage vient démontrer que l'industrie chimique reste un objet d'étude fécond pour l'historiographie française.

Même si le titre ne le mentionne pas, il s'agit bien d'appréhender l'histoire de cette industrie, de ses acteurs comme de ses usines, tout en bénéficiant de l'apport d'autres disciplines, notamment la géographie et l'aménagement/urbanisme. Certes, de grandes entreprises ont fait l'objet de travaux monographiques (Rhône-Poulenc par P. Cayez, Saint-Gobain par J.-P. Daviet) ; mais beaucoup de sites restent à examiner, à l'aune de nouvelles problématiques ou d'approches renouvelées, dont témoigne ce livre issu d'un colloque tenu en 2007 à Belfort et à Mulhouse.

Une introduction et une conclusion – la présence de celle-ci n'est pas systématique pour ce genre d'ouvrage et mérite d'être notée – encadrent 17 contributions dont certaines sont judicieusement illustrées en cartes, photographies d'époques et tableaux. Une table ronde avec des acteurs d'aujourd'hui vient déplacer le regard et semble chercher en même temps à valoriser l'environnement industriel du Haut-Rhin. Sans vouloir forcément enfermer l'historien dans une tour d'ivoire, on peut éprouver le sentiment qu'elle vient un peu rompre l'unité académique du volume. Celui-ci comprend en outre, et à bon escient, une chronologie commentée, un index des noms de personnes et un index des entreprises et des marques.

Trois parties de longueur inégale composent l'ensemble. La première traite des formations et des parcours professionnels des ingénieurs et des grands chimistes, en mêlant l'approche biographique et l'approche plus globale. Les plus grandes zones d'ombres, comme le souligne Gérard Emptoz en conclusion, demeurent les parcours des personnages qui ne sont pas passés par une formation « classique » d'ingénieur. Les ingénieurs chimistes n'ont généralement pas pu obtenir les postes de direction les plus prestigieux, comme le fait remarquer la contribution d'Hervé Joly, après de nombreux recoupements d'annuaires d'anciens élèves et de listes de dirigeants de société. La situation française est bien différente de celle de l'industrie allemande, où les ingénieurs-docteurs sont bien représentés dans les directoires.

La deuxième partie est la plus courte. Elle est structurée par la problématique des « filières » et des éventuelles diversifications. Au fil des études de cas, on y repère

l'importance de la consommation et des interactions entre les producteurs et leurs clients, comme dans le cas du raffinage du soufre pour les viticulteurs français (Jean-Louis Escudier). Eugénie Briot s'engage sur les terrains de l'histoire culturelle à la faveur de son étude sur les parfums artificiels : dans ce secteur aussi, la chimie qui innove, en synthétisant différentes essences, inquiète certains hygiénistes de la Belle Époque. On relèvera également l'étude de Franck Dellion sur les déchets de soie. Enfin, la question de la concentration verticale (cas des salines de l'Est) et de la cartellisation (soufre) est également abordée, peut-être un peu trop rapidement.

La troisième partie, articulée autour du thème du territoire, permet de balayer différents terrains, sur une large moitié est de la France, de Dombasle à la région marseillaise, en passant par Clermont-Ferrand et par certains sites historiques de Rhône-Poulenc et de Pêchiney. On peut regretter l'absence de chapitre consacré à des cas étrangers (Suisse, Allemagne...), malgré l'apparition de l'Allemagne dans certaines études de cas et l'évocation de l'Italie dans l'article de Jean-Louis Escudier sur le soufre. Un ou deux exemples extra-français auraient pu faire ressortir des similarités. Parmi les points de convergence qui peuvent apparaître intéressants au lecteur, on mettra en évidence des productions, des pratiques, des espaces, des moments. Des productions, d'abord : la soude, par le procédé Leblanc, transforme la filière du sel, notamment en Lorraine, avant que l'industriel belge Solvay n'apporte de nouveaux bouleversements techniques et économiques. Des pratiques, dans un deuxième temps : la question du paternalisme revient à plusieurs reprises. Des espaces, ensuite : le Midi français est abordé sous l'angle de l'industrie chimique, facette oubliée par les représentations du grand public à son égard. La région marseillaise et le site de Salindres, dans le Gard, sont ainsi mis en lumière. Enfin, des moments cruciaux apparaissent au lecteur, tels la fin du XVIII^e siècle et le Premier Empire, ou la Première Guerre mondiale. La Grande Guerre représente en effet une occasion de développement de l'industrie chimique, sous l'impulsion de l'État. Les poudreries travaillent à plein régime, comme celle de Toulouse, sur le site de laquelle sera implantée l'usine chimique à l'origine d'AZF ; l'appel à la main-d'œuvre immigrée pourra structurer des paysages locaux ségrégués dans la durée, comme le montre François Duchêne pour Salaise-sur-Sanne.

Au final, quelques directions de recherches futures peuvent être dégagées : l'intrication des différentes échelles d'analyse apparaît stimulante, surtout si l'on essaie comme Erik Langlinay de s'approcher le plus possible de l'échelle de l'usine. L'environnement politique et socio-culturel régional est également important, depuis le début du XIX^e siècle (étude de Xavier Daumalin sur les soudières de la région marseillaise), jusqu'à la seconde moitié du XX^e siècle où la chimie oscille entre une image de secteur moderne et une image de danger, et où la question de son acceptabilité sociale s'est trouvée posée. On peut regretter, sur ce dernier point, que le « territoire » hôte du colloque n'ait pas fourni d'étude de cas et qu'il ne soit évoqué que du point de vue des acteurs économiques actuels ou du « passé glorieux » de la région mulhousienne.